

## AVIS

La version ci-jointe de la déclaration d'acquisition d'entreprise de Saputo inc. datée du 14 juin 2019 a été déposée le 4 septembre 2019 uniquement pour corriger une erreur d'écriture dans la version déposée le 14 juin 2019. La signature de Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. avait été omise du rapport de l'auditeur indépendant accompagnant les états financiers consolidés non visés par des obligations légales audités de Dairy Crest Group Limited (anciennement Dairy Crest Group plc) (« **Dairy Crest** ») pour l'exercice clos le 31 mars 2019 joints à l'annexe A de la déclaration d'acquisition d'entreprise. La déclaration d'acquisition d'entreprise a été corrigée pour inclure une copie signée du rapport de l'auditeur indépendant de Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. qui accompagne les états financiers de Dairy Crest. La déclaration d'acquisition d'entreprise et le rapport de l'auditeur indépendant de Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. portent toujours la date d'origine et n'ont fait l'objet d'aucune autre modification.

## SAPUTO INC.

### ANNEXE 51-102A4

#### DÉCLARATION D'ACQUISITION D'ENTREPRISE

##### RUBRIQUE 1 IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ

###### 1.1 *Dénomination et adresse de la Société*

Saputo inc. (« **Saputo** »)  
6869, boul. Métropolitain Est,  
Montréal (Québec)  
H1P 1X8

###### 1.2 *Membre de la haute direction*

Le membre de la haute direction de Saputo suivant est bien renseigné à propos de l'acquisition significative et de la présente déclaration d'acquisition d'entreprise (la « **déclaration** ») :

Maxime Therrien  
Chef de la direction financière et secrétaire, Saputo inc.  
514 328-3367

##### RUBRIQUE 2 DÉTAIL DE L'ACQUISITION

###### 2.1 *Nature de l'entreprise acquise*

Le 15 avril 2019, Saputo a conclu l'acquisition de Dairy Crest Group plc (« **Dairy Crest** »), société laitière du Royaume-Uni (l'« **acquisition** ») au moyen d'un plan d'arrangement approuvé par le tribunal en vertu de la *Companies Act 2006* du Royaume-Uni.

Dairy Crest est une importante société laitière qui fabrique et met en marché du fromage, du beurre, de la tartinade et de l'huile de grandes marques britanniques, comme Cathedral City, Clover, Country Life et Frylight, ainsi que des ingrédients laitiers à valeur ajoutée. Dairy Crest compte environ 1 100 employés dans sept établissements à travers le Royaume-Uni.

Pour obtenir plus de renseignements sur la nature de l'entreprise de Dairy Crest et l'acquisition, il y a lieu de se reporter à l'information qui figure à la rubrique « 4.5. Acquisition de Dairy Crest » (page 22) de la notice annuelle de Saputo datée du 6 juin 2019 et à la rubrique « Risques et incertitudes » (page 35) du rapport de gestion de Saputo daté du 6 juin 2019.

###### 2.2 *Date d'acquisition*

Le 15 avril 2019

### **2.3 Contrepartie**

Saputo a réalisé l'acquisition moyennant une contrepartie totale d'environ 1,2 milliard de livres (2,1 milliards de dollars), qui comprend un prix d'achat de 975 millions de livres (1,7 milliard de dollars) pour la totalité du capital social ordinaire émis (le « **prix d'achat** ») et 256 millions de livres (445 millions de dollars) pour la dette prise en charge. Le prix d'achat, payé en espèces, a été financé au moyen d'un nouveau prêt à terme bancaire.

### **2.4 Effet sur la situation financière**

Saputo n'a actuellement aucun projet ou proposition de changements importants dans ses activités ou dans les activités de Dairy Quest qui pourrait avoir un effet significatif sur la performance financière ou la situation financière de Saputo.

L'effet de l'acquisition sur le rendement financier et la situation financière de Saputo est présenté dans les états financiers consolidés pro forma non audités de Saputo au 31 mars 2019 et pour l'exercice clos à cette date, qui sont joints aux présentes à l'annexe B.

### **2.5 Évaluations antérieures**

Aucune évaluation exigée en vertu de la législation en valeurs mobilières ou par une bourse canadienne ou un marché canadien à l'appui de la valeur de la contrepartie payée par Saputo pour l'acquisition n'a été obtenue au cours des 12 derniers mois.

### **2.6 Parties à l'opération**

Aucune « personne informée » (au sens de l'article 1.1 du *Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue*), ni aucune personne avec qui Saputo a des liens ou qui fait partie du même groupe qu'elle n'a participé à l'acquisition.

### **2.7 Date de la déclaration**

Le 14 juin 2019

## **RUBRIQUE 3 ÉTATS FINANCIERS OU AUTRE INFORMATION**

L'information financière suivante, qui est jointe à l'annexe A et à l'annexe B des présentes, fait partie de la présente déclaration :

- les états financiers consolidés non visés par des obligations légales audités de Dairy Quest Group Limited (auparavant Dairy Crest Group plc) et de ses filiales, composés des bilans consolidés aux 31 mars 2019 et 2018, de l'état consolidé du résultat net, de l'état consolidé du résultat global, de l'état consolidé des variations des capitaux propres et du tableau consolidé des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, avec les notes se rapportant aux états financiers consolidés non visés par des obligations légales, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables, et le rapport de l'auditeur indépendant s'y rapportant, à l'annexe A;
- les états financiers consolidés pro forma non audités de Saputo, composés de l'état consolidé pro forma de la situation financière au 31 mars 2019 et de l'état consolidé pro forma du résultat net de Saputo indiquant le bénéfice pro forma par action pour l'exercice clos à cette date, avec les notes s'y rapportant, à l'annexe B.

## ÉNONCÉS PROSPECTIFS

La présente déclaration contient des énoncés prospectifs au sens de la législation en valeurs mobilières applicable. Les énoncés prospectifs portent notamment sur les objectifs de Saputo, ses perspectives, ses projets commerciaux et ses stratégies pour atteindre ces objectifs, sur ses convictions, ses projets et ses attentes et sur d'autres éléments qui ne sont pas des faits historiques. Les énoncés prospectifs se reconnaissent à l'emploi de termes comme « pouvoir », « devoir », « croire », « prévoir », « planifier », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « anticiper », « estimer », « projeter », « objectif », « continuer », « proposer », « cibler » ou « viser » à la forme affirmative ou négative, à l'emploi du conditionnel ou du futur, et à l'emploi d'autres termes semblables. Les énoncés qui ne portent pas sur des faits historiques et qui figurent dans la présente déclaration peuvent constituer des énoncés prospectifs au sens de la législation en valeurs mobilières applicable.

Ces énoncés sont fondés, entre autres, sur les hypothèses, les attentes, les estimations, les objectifs, les projets, la stratégie commerciale et les intentions de Saputo à la date des présentes en ce qui concerne les revenus et les charges prévus, l'environnement économique, industriel, concurrentiel et réglementaire dans lequel Saputo exerce ses activités ou qui serait susceptible d'avoir une incidence sur ses activités, sa capacité à attirer et à conserver des clients et des consommateurs, ainsi que la disponibilité et le coût du lait et des autres matières premières et l'approvisionnement en énergie, ses coûts d'exploitation et le prix de ses produits finis sur les différents marchés où elle exerce ses activités. Ces énoncés prospectifs visent à fournir aux actionnaires des renseignements à l'égard de la Société, y compris son évaluation des plans financiers futurs, et pourraient ne pas convenir à d'autres fins.

De par leur nature, les énoncés prospectifs sont exposés à un certain nombre de risques et d'incertitudes. Les résultats réels peuvent être très différents des conclusions ou des prévisions données dans ces énoncés prospectifs. Par conséquent, Saputo ne peut pas garantir que les énoncés prospectifs se réaliseront et prévient le lecteur que ces énoncés prospectifs ne se veulent pas des faits ni des garanties de résultat futur. Les hypothèses, les attentes et les estimations qui ont servi à établir les énoncés prospectifs et les risques qui pourraient entraîner une forte divergence entre les résultats réels et les attentes actuelles sont exposés dans les documents déposés par Saputo auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières, notamment à la rubrique « Risques et incertitudes » du rapport de gestion de Saputo daté du 6 juin 2019, qui peut être consulté sur SEDAR sous le profil de Saputo au [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

Les énoncés prospectifs sont fondés sur les estimations, les attentes et les hypothèses actuelles de la direction, que cette dernière estime raisonnables à la date des présentes, et par conséquent, sont sujets à changement par la suite. Il ne faut pas accorder une importance indue aux énoncés prospectifs, qui valent uniquement à la date où ils sont faits.

À moins que la législation en valeurs mobilières l'exige, Saputo ne s'engage nullement à mettre à jour ou à réviser ces énoncés prospectifs, verbaux ou écrits, qu'elle peut faire ou qui peuvent être faits, pour son compte, à l'occasion, à la suite d'une nouvelle information, d'événements à venir ou autrement.

## MISE EN GARDE À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS PRO FORMA NON AUDITÉS

La présente déclaration contient les états financiers consolidés pro forma non audités de Saputo, composés de l'état consolidé pro forma de la situation financière au 31 mars 2019 et de l'état consolidé pro forma du résultat net de Saputo indiquant le bénéfice pro forma par action pour l'exercice clos à cette date, avec les notes s'y rapportant. Ces états financiers consolidés pro forma non audités ont été préparés au moyen de certains états financiers consolidés historiques de Saputo et de certains états financiers consolidés non visés par des obligations légales historiques de Dairy Crest, comme il est détaillé dans les notes afférentes aux états financiers consolidés pro forma non audités. Aux fins de l'établissement de ces états financiers consolidés pro forma non audités, Saputo n'a pas vérifié de façon indépendante les états financiers de Dairy Crest qui ont été utilisés pour établir les états financiers consolidés pro forma non audités. Ces états financiers consolidés pro forma non audités ne représentent pas les résultats réels qui auraient été enregistrés, ou des résultats prévus ultérieurement, si les

événements qui y sont reflétés étaient survenus aux dates indiquées. Les montants réels enregistrés à l'établissement de la répartition du prix d'achat aux termes de l'acquisition peuvent différer des montants reflétés dans ces états financiers consolidés pro forma non audités. Comme les états financiers consolidés pro forma non audités ont été préparés de manière à présenter de manière rétrospective l'incidence d'une transaction survenue à une date ultérieure (même si elle a été réalisée conformément à la pratique généralement acceptée en se fondant sur des hypothèses raisonnables), la nature intrinsèque de l'information pro forma comprend des limites inhérentes. Les données contenues dans les états financiers consolidés pro forma non audités présentent seulement une simulation de l'incidence financière possible de l'acquisition sur Saputo. Les hypothèses sous-jacentes aux ajustements pro forma constituent une base raisonnable pour présenter les incidences financières significatives directement attribuables à l'acquisition. Ces ajustements pro forma sont provisoires et reposent sur l'information financière actuellement disponible et sur certaines estimations et hypothèses. Les ajustements réels qui seront apportés aux états financiers consolidés seront tributaires d'un certain nombre de facteurs. Par conséquent, les ajustements réels devraient différer des ajustements pro forma, et les écarts pourraient être importants. Le lecteur ne doit pas se fier indûment à ces états financiers consolidés pro forma non audités.

**Annexe A**

**États financiers consolidés non visés par des obligations légales audités de Dairy Crest**

*Voir ci-joint.*

**DAIRY CREST GROUP LIMITED**

**(AUPARAVANT DAIRY CREST GROUP PLC)**

**ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS NON VISÉS PAR DES OBLIGATIONS LÉGALES**

**POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019**

**NUMÉRO D'INSCRIPTION AU ROYAUME-UNI : 03162897**

# **RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

Aux actionnaires de Dairy Crest Group Limited (auparavant Dairy Crest Group plc)

## **Rapport sur l'audit des états financiers consolidés non visés par des obligations légales**

### **Opinion**

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés non visés par des obligations légales de Dairy Crest Group Limited (auparavant Dairy Crest Group plc) et ses filiales (collectivement le « Groupe »), qui comprennent les bilans consolidés aux 31 mars 2019 et 2018, et les états consolidés du résultat net, du résultat global et des variations des capitaux propres et les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés non visés par des obligations légales ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Groupe aux 31 mars 2019 et 2018, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (normes IFRS).

### **Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit conformément aux Normes internationales d'audit. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés non visés par des obligations légales au Royaume-Uni et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés non visés par des obligations légales**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés non visés par des obligations légales conformément aux normes IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés non visés par des obligations légales exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés non visés par des obligations légales, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Groupe.

### **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés non visés par des obligations légales**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés non visés par des obligations légales pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux Normes internationales d'audit permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés non visés par des obligations légales prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux Normes internationales d'audit, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés non visés par des obligations légales comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Groupe.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans

les états financiers consolidés non visés par des obligations légales au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Groupe à cesser son exploitation.

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés non visés par des obligations légales, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés non visés par des obligations légales représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du Groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés non visés par des obligations légales. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Deloitte LLP*

Deloitte LLP

Londres (Royaume-Uni)

Le 10 juin 2019

# MÉTHODES COMPTABLES

Exercices clos les 31 mars 2019 et 2018

## Informations générales

Dairy Crest Group Limited (la « Société ») est une société fermée à responsabilité limitée constituée au Royaume-Uni en vertu de la loi intitulée Companies Act 2006. Le siège social et établissement principal est situé au 5 The Heights, Brooklands, Weybridge, Surrey, KT13 ONY.

Pour les exercices clos les 31 mars 2018 et 2019, les activités principales de la Société et de ses filiales (le « Groupe ») ont été la transformation, la production et la vente de produits laitiers de marque.

Les méthodes comptables que le Groupe a appliquées tout au long des périodes et à la date de clôture de l'exercice sont présentées ci-dessous. Après la date de clôture de l'exercice, le Groupe a été acquis par Saputo Dairy UK Limited (une filiale de la société mère ultime, Saputo inc.). Le Groupe évalue à l'heure actuelle l'incidence de l'adoption des méthodes comptables de Saputo inc.

## Base d'établissement

Les états financiers consolidés non visés par des obligations légales (les « états financiers consolidés ») ont été préparés selon la méthode du coût historique, puis modifiés pour tenir compte de la réévaluation de la juste valeur des instruments financiers et des actifs détenus au titre des régimes de retraite à prestations définies. Ils sont présentés en livres sterling et tous les montants ont été arrondis au 0,1 M£ le plus près, sauf indication contraire.

Les états financiers consolidés de Dairy Crest Group Limited ont été préparés conformément aux normes IFRS publiées par l'International Accounting Standards Board (« normes IFRS »).

Après avoir procédé à des demandes d'informations, les administrateurs s'attendent raisonnablement à ce que le Groupe dispose des ressources adéquates pour poursuivre

son exploitation dans un avenir prévisible. Ainsi, les états financiers consolidés de l'entité ont été préparés sur une base de continuité d'exploitation.

## Principales sources d'incertitudes relatives aux estimations

Les principales sources d'incertitudes relatives aux estimations qui peuvent présenter un risque important d'entraîner des ajustements significatifs de la valeur comptable des actifs et des passifs au cours du prochain exercice sont les suivantes :

i) Prestations de retraite – Le Groupe comptabilise et présente l'état de ses prestations de retraite conformément aux exigences en matière d'évaluation et de présentation d'IAS 19, *Avantages du personnel*. Les calculs tiennent compte de plusieurs hypothèses clés à l'égard du taux d'actualisation, des taux d'inflation et de la mortalité, entre autres. Des changements de ces hypothèses peuvent avoir une incidence importante sur la valeur de l'obligation au titre des prestations de retraite. Se reporter à la note 18.

## Jugements comptables critiques

La direction considère qu'il n'existe pas d'éléments faisant appel à un jugement comptable critique.

## Adoption des normes nouvelles et révisées

Les normes comptables et interprétations suivantes sont entrées en vigueur pour la période de présentation de l'information financière considérée.

- IFRS 9, *Instruments financiers*
- IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*
- IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions* (modifications) – classement et évaluation des paiements fondés sur des actions

# MÉTHODES COMPTABLES

Exercices clos les 31 mars 2019 et 2018

- Améliorations annuelles des IFRS – Cycle 2014–2016

L'adoption de ces normes et interprétations n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers consolidés du Groupe au cours de la période.

## **IFRS 9, Instruments financiers**

### ***Classement et évaluation des actifs financiers***

Le Groupe applique IFRS 9 depuis le 1<sup>er</sup> avril 2018. Tous les actifs financiers qui entrent dans le champ d'application d'IFRS 9 sont évalués au coût amorti, à la juste valeur par le biais du résultat net ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Les administrateurs de la Société ont examiné et évalué les actifs financiers du Groupe au 1<sup>er</sup> avril 2018 et en fonction des faits ont conclu que l'application d'IFRS 9 avait eu l'incidence suivante sur les actifs financiers du Groupe en ce qui concerne leur classement et leur évaluation.

Les actifs financiers classés comme créances clients en vertu d'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, continuent d'être évalués au coût amorti en vertu d'IFRS 9. Ils sont détenus comme moyen de percevoir des flux de trésorerie contractuels qui correspondent uniquement à des remboursements de principal.

### ***Dépréciation des actifs financiers***

En vertu de l'adoption d'IFRS 9, la Société a révisé sa méthode de dépréciation pour chaque catégorie d'actifs financiers. L'incidence du changement de méthode de dépréciation des actifs financiers de la Société n'a pas été significative. IFRS 9 exige de suivre le modèle des pertes de crédit attendues plutôt que le modèle des pertes de crédit subies. Ce changement de modèle a nécessité l'évaluation des pertes de crédit attendues pour

chaque catégorie d'actifs financiers à chaque date de clôture. Cette évaluation tenait compte de toute variation du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale de l'actif financier. Au 1<sup>er</sup> avril 2018 et au 31 mars 2019, les administrateurs de la Société ont révisé et évalué les actifs financiers existants, de même que les montants dus par des clients, selon des informations raisonnables et justifiables pour déterminer le risque de crédit auquel chaque élément est exposé et ont conclu qu'il n'y avait aucune incidence financière sur le Groupe. La principale catégorie d'actifs financiers détenue par le Groupe représente les créances clients; la perte de crédit attendue est négligeable.

### ***Classement et évaluation des passifs financiers***

Le Groupe ne détient aucun passif financier à la juste valeur par le biais du résultat net et, par conséquent, l'application d'IFRS 9 n'a eu aucune incidence sur le classement et l'évaluation des passifs financiers du Groupe, qui sont détenus au coût amorti.

### ***Comptabilité de couverture***

Conformément au choix de méthode comptable permis pour la comptabilité de couverture, le Groupe a choisi de continuer d'appliquer les dispositions en matière de comptabilité de couverture en vertu d'IAS 39 au lieu d'IFRS 9 pour tous ses instruments financiers dérivés et couvertures de flux de trésorerie.

## **IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients**

IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, a remplacé IAS 18, *Produits*, avec prise d'effet pour la période comptable ouverte à compter du 1<sup>er</sup> avril 2018, et la direction a évalué l'incidence de cette norme sur les états financiers consolidés du Groupe. En vertu d'IFRS 15, les produits sont comptabilisés selon un modèle en cinq étapes qui

# MÉTHODES COMPTABLES

Exercices clos les 31 mars 2019 et 2018

exige, pour chaque contrat conclu avec un client, que le prix de transaction reflète l'obligation de prestation découlant du contrat ou, s'il y a plus d'une obligation de prestation, qu'il soit ventilé entre ces obligations. Le prix de transaction est le montant de contrepartie auquel le Groupe s'attend à avoir droit en échange de la fourniture de biens ou de services au client.

## Changements futurs de normes comptables

L'IASB et l'IFRIC ont publié les normes et interprétations suivantes (dont la date d'entrée en vigueur est après la date des présents états financiers consolidés) :

- Interprétation IFRIC 22, *Transactions en monnaie étrangère et contrepartie anticipée*
- Interprétation IFRIC 23, *Incertitude relative aux traitements fiscaux*
- IFRS 16, *Contrats de location*

IFRS 16, *Contrats de location*, s'appliquera aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019 et s'appliquera aux états financiers consolidés du Groupe pour l'exercice se clôturant le 31 mars 2020.

IFRS 16 éliminera la distinction entre contrats de location simple et contrats de location-financement et exigera que les preneurs comptabilisent les contrats de location simple au bilan, comme c'était le cas pour le traitement des contrats de location-financement en vertu d'IAS 17. Les preneurs comptabiliseront un actif et un passif pour chaque contrat de location et devront comptabiliser un élément de chaque paiement de loyer comme une charge d'intérêts.

Le Groupe a choisi la méthode de transition rétrospective modifiée.

La transition se traduira, pour le Groupe, par un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative pour chaque contrat de location touché. L'incidence de cette

norme sur les états financiers consolidés du Groupe sera l'augmentation de l'actif brut et du passif brut d'un montant égal et opposé au moment de la comptabilisation initiale. Il y aura aussi une incidence sur l'échéancier de l'état du résultat net, puisque les intérêts sur les contrats de location devront être imputés de la même façon que les intérêts sont imputés sur un prêt, ce qui veut dire qu'un montant plus élevé en intérêts sera imputé au cours des premières périodes du contrat de location et qu'un montant moins élevé en intérêts sera imputé au cours des périodes ultérieures, et que ces montants seront répartis entre les coûts d'exploitation et les charges financières. L'incidence de cette norme est qu'à la transition, la valeur du nouvel actif et du nouveau passif à ajouter au bilan du Groupe se chiffrera entre 39 M£ et 45 M£.

## Méthode de consolidation

Les états financiers consolidés du Groupe consolident les comptes de Dairy Crest Group Limited et de ses filiales. Les états financiers consolidés sont établis jusqu'au 31 mars de chaque année au moyen de méthodes comptables cohérentes, à l'exception des nouvelles méthodes comptables adoptées et expliquées ci-dessus.

Les filiales sont des entités qui sont directement ou indirectement contrôlées par le Groupe. Les filiales sont consolidées à partir de la date à laquelle le Groupe acquiert le contrôle et continuent d'être consolidées jusqu'à la date où il cesse de contrôler celles-ci. Tous les soldes et transactions intersociétés, y compris les profits et les pertes latents découlant des transactions intragroupes, ont été entièrement éliminés.

## Conversion des devises

La monnaie fonctionnelle et de présentation de Dairy Crest Group Limited et de ses filiales est la livre sterling (£).

# MÉTHODES COMPTABLES

Exercices clos les 31 mars 2019 et 2018

Les transactions en devises sont initialement comptabilisées au taux de la monnaie fonctionnelle à la date de la transaction. Les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis en livres sterling à la date du bilan. Les écarts de change sur les éléments monétaires sont généralement présentés dans l'état du résultat net. Toutefois, les écarts de change découlant de la conversion de couvertures de flux de trésorerie admissibles, dans la mesure où ces couvertures sont efficaces, sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

## **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont présentées au coût, diminué du cumul de l'amortissement et des pertes de valeur. Le coût comprend le prix d'achat et tout coût directement attribuable au transfert de l'actif jusqu'à son lieu d'exploitation et à sa mise en état pour permettre son exploitation de la manière prévue par la direction. L'amortissement est calculé de manière à radier le coût (moins la valeur résiduelle) des immobilisations corporelles, à l'exception des terrains en propriété franche, de façon linéaire sur les durées d'utilité estimées des actifs, comme suit :

Bâtiments en propriété franche : 25 ans

Terrains et bâtiments loués : Le plus court de 25 ans et de la durée du contrat de location

Véhicules et immobilisations de production : 4 à 20 ans

La valeur comptable des immobilisations corporelles est soumise à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de circonstance indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Si la valeur comptable excède la valeur recouvrable estimée, la valeur de l'actif est réduite à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable d'une immobilisation de production est la valeur la plus élevée

entre sa juste valeur diminuée des coûts de vente et sa valeur d'utilité. Dans le cadre de l'évaluation de la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés par application d'un taux d'actualisation avant impôt qui reflète l'appréciation actuelle du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif. Lorsque l'actif ne génère pas de flux de trésorerie qui sont en grande partie indépendants, la valeur recouvrable est calculée au niveau de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient. Les pertes de valeur sont comptabilisées dans l'état du résultat net.

Un élément des immobilisations corporelles est décomptabilisé lors de sa sortie ou lorsqu'aucun avantage économique futur n'est attendu de l'utilisation continue de l'actif. Tout profit ou perte découlant de la décomptabilisation de l'actif est inclus dans l'état consolidé du résultat net de l'exercice au cours duquel la décomptabilisation a eu lieu.

## **Coûts d'emprunt**

Les coûts d'emprunt qui sont directement attribuables à l'acquisition, à la construction ou à la production d'actifs qui exigent une longue période de préparation avant de pouvoir être utilisés, sont incorporés dans le coût de ces actifs.

Tous les autres coûts d'emprunt sont comptabilisés à titre de charge dans la période au cours de laquelle ils sont engagés.

## **Goodwill**

Le goodwill découlant d'une acquisition est comptabilisé au coût, moins le cumul des pertes de valeur.

Le goodwill à l'acquisition est initialement évalué comme le coût de l'acquisition, moins la juste valeur des actifs nets identifiables acquis et des passifs repris dans le cadre du regroupement d'entreprises. Le coût de l'acquisition est calculé comme étant la contrepartie

# MÉTHODES COMPTABLES

Exercices clos les 31 mars 2019 et 2018

transférée (calculée à la juste valeur à la date d'acquisition), le montant de toute participation ne donnant pas le contrôle dans la société acquise et, dans le cas d'un regroupement d'entreprises effectué par étapes, la juste valeur à la date d'acquisition de toute participation précédente dans la société acquise.

Le goodwill est soumis à un test de dépréciation annuellement, ou plus fréquemment si des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable pourrait avoir subi une dépréciation.

Tout goodwill acquis est attribué à l'unité génératrice de trésorerie ou aux groupes d'unités génératrices de trésorerie qui devraient tirer parti des synergies découlant du regroupement à la date d'acquisition. On détermine s'il y a dépréciation en évaluant la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle le goodwill se rapporte. Lorsque la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie est inférieure à la valeur comptable, une perte de valeur est comptabilisée. Lorsque le goodwill fait partie d'une unité génératrice de trésorerie et qu'une partie de l'activité au sein de cette unité est cédée, le goodwill associé à l'activité cédée est inclus dans la valeur comptable de l'activité au moment de déterminer le profit ou la perte à la cession de l'activité. Dans ce cas, le goodwill cédé est évalué sur la base des valeurs relatives de l'activité cédée et de la part de l'unité génératrice de trésorerie conservée.

## **Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles sont présentées au coût, moins le cumul de l'amortissement et des pertes de valeur comptabilisées. Toutes les immobilisations incorporelles comptabilisées par le Groupe ont des durées d'utilité déterminées et sont amorties de façon linéaire.

Les immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition d'une entreprise sont comptabilisées à la juste valeur séparément du goodwill si la juste valeur peut être évaluée de façon fiable lors de la comptabilisation initiale et si les avantages économiques futurs prévus vont au Groupe. Les immobilisations incorporelles acquises comprennent la marque Frylight, dont la durée d'utilité était de 15 ans à la date d'acquisition.

Les immobilisations incorporelles générées à l'interne comprennent les logiciels et le développement de produits, dans le cas desquels la recouvrabilité peut être raisonnablement assurée selon IAS 38, *Immobilisations incorporelles*. Le développement de produits est amorti sur une période maximale de 10 ans, selon le type de développement. Les immobilisations incorporelles générées à l'interne qui ne sont pas encore prêtes à être mises en service font l'objet d'un test de dépréciation une fois par année, soit individuellement, soit au niveau de l'unité génératrice de trésorerie, ou plus souvent si des événements ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable a pu se déprécier.

## **Recherche et développement**

Les dépenses liées à la recherche sont radiées à mesure qu'elles sont engagées. Les dépenses liées au développement sont aussi radiées à mesure qu'elles sont engagées, sauf si la recouvrabilité future de ces dépenses peut être raisonnablement assurée, tel qu'il est prescrit par IAS 38, *Immobilisations incorporelles*.

## **Stocks**

Les stocks sont présentés au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût comprend le prix d'achat des matières premières (selon la méthode du premier entré premier sorti), les coûts de la main-d'œuvre directe et une partie des coûts indirects de

# MÉTHODES COMPTABLES

Exercices clos les 31 mars 2019 et 2018

fabrication, en fonction de la capacité opérationnelle normale, engagés pour amener chaque produit à l'endroit et dans l'état où il se trouve. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal des activités, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts de vente.

## **Actifs et passifs financiers**

Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés à la juste valeur lors de la comptabilisation initiale.

En vertu d'IAS 39, le Groupe a classé les actifs financiers dans les catégories suivantes au moment de la comptabilisation initiale :

- à la juste valeur par le biais du résultat net consolidé;
- prêts et créances;
- détenus jusqu'à l'échéance;
- disponibles à la vente, selon le cas.

Le Groupe a classé les passifs financiers non dérivés dans les catégories suivantes :

- à la juste valeur par le biais du résultat net consolidé;
- autres passifs financiers, selon le cas.

Le Groupe a désigné les actifs financiers lors de la comptabilisation initiale dans le champ d'application d'IFRS 9, soit :

- à la juste valeur par le biais du résultat net consolidé;
- à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global;
- au coût amorti, selon le cas.

Le Groupe a classé les passifs financiers non dérivés dans les catégories suivantes :

- à la juste valeur par le biais du résultat net consolidé;
- au coût amorti, selon le cas.

Le Groupe détient des instruments financiers dérivés pour couvrir son risque de change.

Un actif financier est décomptabilisé lorsque les droits de recevoir des flux de trésorerie de cet actif arrivent à expiration. Un passif financier est décomptabilisé lorsque l'obligation en vertu du passif est exécutée, qu'elle est annulée ou qu'elle arrive à expiration.

## **a) Créances clients et autres débiteurs**

Les créances clients et autres débiteurs sont comptabilisés et présentés au montant de la facture initiale, déduction faite de toute correction de valeur pour pertes de crédit attendues. Au 31 mars 2019, les administrateurs de la Société ont revu et évalué les montants dus par les clients à la lumière d'informations raisonnables et justifiables afin de déterminer la perte attendue relativement aux créances clients et autres débiteurs à l'aide d'une matrice des provisions. Les créances clients sont radiées lorsqu'il n'y a aucune attente de recouvrement. En vertu d'IAS 39, les créances douteuses sont estimées lorsque le recouvrement du montant intégral n'est plus probable.

## **b) Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en banque et en caisse et les dépôts à court terme dont l'échéance initiale est de trois mois ou moins. Aux fins du tableau consolidé des flux de trésorerie, la trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, tels qu'ils sont définis ci-dessus, déduction faite des découverts bancaires.

## **c) Prêts et emprunts portant intérêt**

Les prêts et emprunts portant intérêt sont initialement comptabilisés à la juste valeur, déduction faite des frais d'émission liés aux emprunts. Après la comptabilisation initiale, les prêts et emprunts portant intérêt sont par la suite évalués au coût amorti en utilisant la méthode du

# MÉTHODES COMPTABLES

Exercices clos les 31 mars 2019 et 2018

taux d'intérêt effectif. Le coût amorti est calculé en tenant compte des frais d'émission et de tout escompte et de toute prime découlant du règlement. Les profits et les pertes sont comptabilisés dans l'état du résultat net lorsque les passifs sont décomptabilisés.

## **d) Instruments financiers dérivés**

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés comme des contrats de change à terme et des swaps de devises pour couvrir les risques liés aux fluctuations des devises. Ces instruments financiers dérivés sont initialement comptabilisés à la juste valeur et par la suite réévalués à la juste valeur, à chaque date du bilan.

Dans le cas des instruments financiers dérivés qui ne sont pas admissibles à la comptabilité de couverture, tout profit ou perte découlant des variations de la juste valeur est porté directement à l'état du résultat net de l'exercice.

## **e) Couvertures de flux de trésorerie**

Lorsqu'un instrument financier dérivé est désigné à titre d'instrument de couverture des flux de trésorerie à la mise en place de la relation de couverture, la tranche efficace des variations de la juste valeur des dérivés est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global et cumulée dans la réserve de couverture. La tranche inefficace est comptabilisée dans l'état consolidé du résultat net.

Les profits et les pertes comptabilisés dans les autres éléments du résultat global sont reclassés dans l'état consolidé du résultat net au cours de la même période ou des mêmes périodes durant lesquelles les flux de trésorerie prévus couverts ont une incidence sur l'état du résultat net ou lorsque l'élément couvert a une incidence sur l'état du résultat net.

Lorsqu'une transaction prévue n'est plus susceptible de se produire, que la couverture ne satisfait plus aux critères de comptabilité de couverture, que l'instrument

de couverture arrive à échéance ou est vendu, résilié ou exercé, ou encore désigné comme annulé, la comptabilité de couverture cesse d'être appliquée de façon prospective. Si la transaction prévue n'est plus susceptible de se produire, le montant cumulé qui avait été comptabilisé dans les autres éléments du résultat global est reclassé dans l'état du résultat net.

## **Évaluation à la juste valeur**

La juste valeur est définie comme étant le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. Si aucune donnée de marché observable n'est disponible, la Société estime la juste valeur au moyen de techniques d'évaluation qui maximisent l'utilisation de données d'entrée observables pertinentes. Lorsqu'il estime la juste valeur d'un actif ou d'un passif, le Groupe prend en compte les caractéristiques de l'actif ou du passif.

Tous les actifs et les passifs pour lesquels la juste valeur est évaluée ou présentée dans les états financiers consolidés sont classés dans la hiérarchie des justes valeurs, décrite ci-dessous, d'après la donnée d'entrée du niveau le plus bas qui est observable et qui est importante pour l'évaluation à la juste valeur dans son intégralité.

- Niveau 1 – Cours du marché (non ajustés) sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques;
- Niveau 2 – Techniques d'évaluation dont la donnée d'entrée du niveau le plus bas qui a une importance pour l'évaluation à la juste valeur est directement ou indirectement observable;
- Niveau 3 – Techniques d'évaluation dont la donnée d'entrée du niveau le plus bas qui a une importance pour l'évaluation à la juste valeur n'est pas observable.

# MÉTHODES COMPTABLES

Exercices clos les 31 mars 2019 et 2018

Dans le cas des actifs et passifs comptabilisés dans les états financiers consolidés sur une base récurrente, le Groupe détermine si des transferts ont eu lieu entre les niveaux de la hiérarchie en réévaluant le classement (d'après la donnée d'entrée du niveau le plus bas qui a une importance pour l'évaluation à la juste valeur dans son intégralité) à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

## Provisions

Une provision est un passif dont l'échéance ou le montant est incertain et qui est comptabilisé lorsque le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) où, en raison d'événements passés, il est plus probable qu'improbable qu'un paiement sera nécessaire pour éteindre cette obligation et que le montant peut être estimé. Si l'incidence est significative, les flux de trésorerie futurs prévus sont actualisés par application du taux avant impôt actuel qui reflète les risques propres au passif.

Les provisions sont des estimations et les coûts réels et le calendrier des flux de trésorerie futurs dépendent des événements futurs. Les provisions sont régulièrement revues par la direction, et toute différence entre les montants comptabilisés précédemment et les estimations actuelles ou le passif réel est comptabilisée dans l'état du résultat net.

## Actifs loués

Les actifs acquis en vertu des contrats de location-financement, qui transfèrent au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'élément loué, sont inscrits à l'actif à la date de passation du contrat à la juste valeur de l'actif loué ou, si elle est moins élevée, à la valeur actualisée des paiements de loyer minimaux. La valeur actualisée nette des loyers futurs est incluse à titre de passif dans le bilan.

Les intérêts des loyers sont imputés à l'état du résultat net au cours de l'exercice. Les contrats de location en vertu desquels le bailleur conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif sont classés à titre de contrats de location simple.

Les actifs détenus en vertu de contrats de location simple ne sont pas comptabilisés dans le bilan du Groupe, les loyers des contrats de location simple étant imputés à l'état du résultat net de façon linéaire sur la durée du contrat de location.

## Actifs non courants détenus en vue de la vente

Les actifs non courants détenus en vue de la vente comprennent les propriétés fermées détenues par le Groupe qui respectent la définition d'actifs détenus en vue de la vente conformément à IFRS 5, *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées*.

Pour qu'une propriété soit classée comme détenue en vue de la vente, elle doit être disponible en vue de la revente immédiate dans son état actuel et la vente doit être hautement probable. Les critères suivants doivent être remplis pour que la vente soit considérée comme hautement probable :

- la direction doit s'être engagée à l'égard d'un plan de vente de l'actif;
- un programme actif pour trouver un acheteur et mener à bien le plan doit avoir été entrepris;
- l'actif doit être activement commercialisé en vue de la vente à un prix qui est raisonnable;
- la vente devrait normalement répondre, dans l'année suivant son classement, aux critères de comptabilisation à titre de vente réalisée;

# MÉTHODES COMPTABLES

Exercices clos les 31 mars 2019 et 2018

- les mesures requises pour mener à bien le plan doivent indiquer qu'il est improbable que des changements importants soient apportés au plan ou que celui-ci soit retiré.

Les actifs non courants détenus en vue de la vente sont évalués au plus faible de leur valeur comptable et de leur juste valeur diminuée des coûts de la vente.

## **Obligations au titre des prestations de retraite**

Le Groupe exploite deux régimes de retraite, soit un régime à prestations définies et un régime à cotisations définies.

### **a) Régime à prestations définies**

L'actif ou le passif net comptabilisé dans le bilan à l'égard du régime de retraite à prestations définies correspond à la juste valeur des actifs du régime diminuée de la valeur actualisée des obligations au titre des prestations définies à la date du bilan, ajustée pour tenir compte du coût des services passés non comptabilisé. Tout actif résultant de ce calcul est limité au coût des services passés, plus la valeur actualisée des remboursements disponibles et des réductions de cotisations futures à verser au régime. Si le Groupe est considéré comme ayant une obligation contractuelle de capitaliser le régime au-delà de la valeur comptable des passifs, une obligation déficitaire est comptabilisée à titre d'excédent théorique non recouvrable. L'obligation au titre des prestations définies est calculée une fois par année par des actuaires indépendants à l'aide de la méthode des unités de crédit projetées. Les hypothèses clés formulées lors de l'évaluation de l'obligation au titre des prestations définies comprennent le taux d'actualisation, les hypothèses à l'égard de l'inflation, le taux d'augmentation des salaires et la mortalité, entre autres.

Les écarts actuariels découlant des ajustements liés à l'expérience et des modifications des hypothèses actuarielles sont comptabilisés dans leur totalité dans l'état du résultat global à mesure qu'ils surviennent.

La Société a fermé son régime à prestations définies. Par conséquent, aucun coût des services rendus n'a à être imputé à l'état du résultat net. Le coût des services passés est comptabilisé dans l'état du résultat net à la première des dates suivantes : la date de la modification ou de la réduction du régime et la date à laquelle le Groupe a comptabilisé les coûts de restructuration connexes.

Les coûts d'administration du régime qui ne sont pas directement liés aux activités d'investissement sont imputés à l'état du résultat net. Les coûts d'administration qui sont directement liés aux investissements sont comptabilisés à titre de réévaluation dans l'état du résultat global.

Les charges d'intérêts nettes sont calculées en appliquant un taux d'actualisation à l'actif net ou au passif net au titre des prestations définies.

### **b) Régimes à cotisations définies**

Ces régimes de retraite ne constituent pas une obligation future pour le Groupe. Les participants de ces régimes cotiseront un pourcentage de leur salaire au régime et la Société versera un montant additionnel au régime. La valeur des prestations individuelles à la retraite est fondée sur le rendement du portefeuille d'actifs et n'est pas liée au salaire. Les cotisations de la Société au régime sont imputées à l'état du résultat net au cours de la même période où les services sont rendus par les employés visés.

## **Paiements fondés sur des actions**

### **a) Paiements liés à la performance réglés en instruments de capitaux propres**

Le Groupe a émis des instruments de capitaux propres en échange desquels il reçoit des services d'employés. Toutes les attributions en vertu des régimes existants sont classées comme des attributions réglées en instruments de capitaux propres. Le Groupe comptabilise

# MÉTHODES COMPTABLES

Exercices clos les 31 mars 2019 et 2018

une charge de rémunération fondée sur la juste valeur des attributions évaluée à la date d'attribution selon un modèle d'évaluation approprié. La juste valeur n'est pas réévaluée par la suite, à moins que les conditions pertinentes se rattachant à l'attribution ne changent.

La juste valeur reflète les conditions de performance liées au marché et toutes les conditions accessoires à l'acquisition des droits. Des ajustements sont apportés à la charge de rémunération pour refléter les déchéances réelles et attendues découlant de l'incapacité à remplir les conditions de service ou les conditions de performance non liées au marché.

En règle générale, la charge de rémunération est comptabilisée dans l'état du résultat net de façon linéaire sur la période d'acquisition des droits, et un crédit correspondant est comptabilisé dans les capitaux propres.

Lorsqu'une attribution réglée en instruments de capitaux propres est annulée, elle est traitée comme si les droits avaient été acquis à la date d'annulation, et tout coût qui n'avait pas été comptabilisé dans l'état du résultat net pour l'attribution est passé en charges immédiatement.

Les droits attribués aux employés d'une filiale en vertu des instruments de capitaux propres de la Société sont traités comme un placement dans le bilan de la Société.

## **b) Régime d'actionnariat des employés**

Les actions de la Société détenues dans la fiducie du régime d'actionnariat des employés de Dairy Crest pour régler les attributions en vertu du régime incitatif à long terme sont présentées comme une déduction des capitaux propres lors du calcul des capitaux propres. La contrepartie reçue dans le cadre de la vente de ces actions est aussi comptabilisée dans les capitaux propres, et aucun profit ni perte n'est comptabilisé dans l'état consolidé du résultat net.

## **Produits des activités ordinaires**

La Société évalue tous les accords contractuels en tenant compte de la nature des biens et services et des droits et obligations inhérents à l'accord et selon les obligations de prestation. Si un contrat est assorti de plusieurs obligations de prestation et que les obligations de prestation peuvent être identifiées séparément, la contrepartie est répartie en fonction du prix spécifique estimé de chaque obligation de prestation. Les produits des activités ordinaires sont comptabilisés au prix attribué à l'obligation de prestation spécifiée, soit à un moment précis ou sur une période définie, selon les modalités du transfert de contrôle. Les sources de produits des activités ordinaires peuvent être classées dans les catégories suivantes :

Les produits des activités ordinaires tirés de la vente de produits alimentaires sont comptabilisés lorsque le contrôle du produit, soit les risques et avantages inhérents à la propriété, est transféré au client, au moment de la livraison, et que la Société a droit à un paiement pour le produit. Les produits des activités ordinaires comprennent la valeur facturée pour la vente de biens, déduction faite des taxes sur la valeur ajoutée, des rabais et des remises, après élimination des ventes au sein du Groupe.

Les rabais comprennent essentiellement les charges à payer au titre des promotions, les rabais temporaires et les modalités conclues avec les clients. Les charges à payer au titre des promotions se rapportent aux réclamations des clients, lorsqu'un rabais est réclamé après la fin d'une promotion, en fonction du taux de rédemption lié à cette promotion. Les charges à payer sont calculées en fonction du taux de rédemption en magasin prévu pour la promotion en particulier (p. ex., « achetez-en un, obtenez-en un gratuitement » ou « 25 % de rabais ») par rapport au volume livré. Le taux de rédemption utilisé tient compte des données

# MÉTHODES COMPTABLES

Exercices clos les 31 mars 2019 et 2018

historiques connues relativement à la performance de cette promotion et est ajusté en fonction de la performance réelle. Un rabais temporaire est un rabais accordé pour toutes les ventes d'un produit en particulier, si les ventes dépassent les volumes convenus. Les rabais temporaires sont calculés en proportion du niveau de ventes aux clients au cours de la période. Les modalités conclues avec les clients se rapportent au fait que le Groupe a convenu de verser à un client une somme d'argent si ce client atteint un niveau de ventes convenu et offre un forfait promotionnel. Ces modalités sont généralement payées à terme échu, après l'offre du forfait, et sont comptabilisées à mesure que les ventes sont conclues.

Les produits des activités ordinaires tirés de services d'entreposage sont comptabilisés lorsque le service est fourni.

Les produits des activités ordinaires tirés des services de distribution sont comptabilisés lorsque le contrôle du produit est transféré lorsque ce dernier arrive à l'emplacement du client et que la Société a droit à un paiement.

La Société demande des subventions gouvernementales relativement aux immobilisations corporelles. Les subventions sont comptabilisées à titre de produits différés lorsque la Société reçoit les fonds et remplit les conditions requises pour recevoir la subvention. Les subventions sont comptabilisées à titre de produits des activités ordinaires sur la période au cours de laquelle les coûts connexes sont engagés.

## **Autres produits**

Les autres produits comprennent le profit à la cession de dépôts à la suite d'une rationalisation.

## **Subventions gouvernementales et autres subventions**

Les subventions gouvernementales sont initialement comptabilisées à leur juste valeur lorsqu'il existe une assurance raisonnable que la subvention sera reçue et que toutes les conditions s'y rattachant seront respectées. Lorsque la subvention se rapporte à un élément de charges, elle est comptabilisée à titre de produits sur les périodes nécessaires pour que la subvention se rattache, sur une base systématique, aux coûts qu'elle est censée compenser. Lorsque la subvention se rapporte à un actif, la juste valeur est créditée dans un compte de produits différés et est transférée à l'état du résultat net sur la durée d'utilité prévue de l'actif pertinent, en versements annuels égaux.

## **Impôt sur le résultat**

La charge d'impôt sur le résultat comprend l'impôt exigible et l'impôt différé. Elle est comptabilisée dans l'état du résultat net, sauf si elle est liée à des éléments comptabilisés directement en capitaux propres ou dans les autres éléments du résultat global.

Les actifs et passifs d'impôt exigible sont évalués au montant que l'on s'attend à recouvrer ou à payer aux administrations fiscales, selon les taux d'imposition et les lois fiscales adoptés ou quasi adoptés à la date du bilan.

L'impôt différé est présenté à l'égard de toutes les différences temporaires existant à la date du bilan entre la valeur fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable dans les états financiers consolidés, à l'exception de ce qui est présenté ci-dessous. Aucun impôt différé n'est comptabilisé à l'égard des éléments suivants :

- Les différences temporaires découlant de la comptabilisation initiale d'un goodwill ou de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui, au moment de la transaction, n'affecte ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable ou la perte fiscale;

# MÉTHODES COMPTABLES

Exercices clos les 31 mars 2019 et 2018

- Les différences temporaires imposables liées à des participations dans des filiales, des entreprises associées et des coentreprises, si l'échéance à laquelle les différences temporaires se résorberont peut être contrôlée et s'il est probable que les différences temporaires ne se résorberont pas dans un avenir prévisible.

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires déductibles, les reports en avant d'actifs d'impôt non utilisés et les pertes fiscales non utilisées, dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, auquel ces différences temporaires déductibles pourront être imputées, sera disponible. La valeur comptable des actifs d'impôt différé est revue à chaque date de bilan et elle est réduite s'il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre l'utilisation de la totalité ou d'une partie de l'actif d'impôt différé.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt (et des lois fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date du bilan.

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont compensés seulement si un droit juridiquement exécutoire de compenser des actifs et des passifs d'impôt exigible existe, si l'impôt différé est lié à la même administration fiscale et si cette administration permet au Groupe de faire un seul paiement net.

## États consolidés du résultat net

Exercices clos les 31 mars 2019 et 2018

		2019	2018
	Note	M€	M€
<b>Produits</b>		<b>480,3</b>	456,8
Coûts d'exploitation	1, 3	<b>(466,2)</b>	(269,8)
Autres produits – biens immobiliers	2	<b>0,4</b>	2,4
<b>Bénéfice d'exploitation lié aux activités poursuivies</b>		<b>14,5</b>	189,4
Charges financières	4	<b>(8,0)</b>	(9,5)
Autres produits financiers (charges financières) – régimes de retraite	18	<b>2,4</b>	(0,7)
<b>Bénéfice (perte) avant impôt lié(e) aux activités poursuivies</b>		<b>8,9</b>	179,2
(Charge) économie d'impôt	5	<b>(2,4)</b>	(29,7)
<b>Bénéfice (perte) lié(e) aux activités poursuivies</b>		<b>6,5</b>	149,5

<b>Dividendes versés</b>		<b>2019</b>	2018
Dividende annuel (M€)	6	<b>35,1</b>	31,6
Dividende annuel (en pence)	6	<b>22,7</b>	22,6

## États consolidés du résultat global

Exercices clos les 31 mars 2019 et 2018

	Note	2019 M€	2018 M€
Bénéfice de l'exercice		<b>6,5</b>	149,5
<i>Autres éléments du résultat global qui pourraient être reclassés en résultat net dans les exercices ultérieurs :</i>			
Couvertures de flux de trésorerie – ajustement de reclassement au titre des pertes dans l'état du résultat net	28	<b>(3,9)</b>	(10,2)
Couvertures de flux de trésorerie – profits comptabilisés dans les autres éléments du résultat global		<b>5,6</b>	11,0
Charge fiscale se rapportant aux composantes des autres éléments du résultat global	5	<b>(0,3)</b>	(0,5)
		<b>1,4</b>	0,3
<i>Autres éléments du résultat global qui ne seront pas reclassés en résultat net dans les exercices ultérieurs :</i>			
Réévaluation du régime de retraite à prestations définies	18	<b>60,2</b>	61,1
Charge fiscale se rapportant aux composantes des autres éléments du résultat global	5	<b>(10,2)</b>	(10,3)
		<b>50,0</b>	50,8
<b>Autres éléments du résultat global de l'exercice, déduction faite de l'impôt</b>		<b>51,4</b>	51,1
<b>Total du bénéfice global de l'exercice, déduction faite de l'impôt</b>		<b>57,9</b>	200,6

## Bilans consolidés

Exercices clos les 31 mars 2019 et 2018

	Note	2019 M€	2018 M€
<b>Actif</b>			
<b>Actifs non courants</b>			
Immobilisations corporelles	8	191,1	185,7
Goodwill	9	86,3	86,3
Immobilisations incorporelles	10	30,2	20,5
Excédent au titre des prestations de retraite	18	147,7	93,9
Actifs financiers – instruments financiers dérivés	14	–	1,4
		<b>455,3</b>	<b>387,8</b>
<b>Actifs courants</b>			
Stocks	12	188,1	183,5
Créances clients et autres débiteurs	13	34,1	29,3
Actifs financiers – instruments financiers dérivés	14	7,6	1,6
Actifs d'impôt exigible		1,1	–
Trésorerie et dépôts à court terme	15	14,4	22,6
		<b>245,3</b>	<b>237,0</b>
<b>Actifs non courants détenus en vue de la vente</b>	16	<b>3,4</b>	<b>3,4</b>
<b>Total de l'actif</b>		<b>704,0</b>	<b>628,2</b>
<b>Capitaux propres et passif</b>			
<b>Passifs non courants</b>			
Passifs financiers – Emprunts à long terme	17	–	(275,5)
– Instruments financiers dérivés	17	–	(1,0)
Passif d'impôt différé	5	(23,5)	(10,0)
Produit différé	20	(2,1)	(2,4)
Provisions	21	–	(2,0)
		<b>(25,6)</b>	<b>(290,9)</b>
<b>Passifs courants</b>			
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	19	(83,5)	(72,6)
Passifs financiers – emprunts à court terme	17	(245,1)	(18,3)
Passif d'impôt exigible	5	–	(0,3)
Produit différé	20	(0,3)	(0,6)
Provisions	21	(9,0)	(1,8)
		<b>(337,9)</b>	<b>(93,6)</b>
<b>Total du passif</b>		<b>(363,5)</b>	<b>(384,5)</b>
<b>Capitaux propres</b>			
Actions ordinaires	22	(38,9)	(35,4)
Primes d'émission	22	(151,7)	(86,8)
Participation au RAE	23	0,5	0,5
Autres réserves	23	(50,0)	(48,6)
Bénéfices non distribués		(100,4)	(73,4)
<b>Total des capitaux propres</b>		<b>(340,5)</b>	<b>(243,7)</b>
<b>Total des capitaux propres et du passif</b>		<b>(704,0)</b>	<b>(628,2)</b>

Les états financiers ont été approuvés par les administrateurs le 10 juin 2019.

Thomas Atherton, président et chef de l'exploitation

## États consolidés des variations des capitaux propres

Exercices clos les 31 mars 2019 et 2018

	Attribuables aux propriétaires de la société mère					
	Actions ordinaires	Primes d'émission	Participation au RAE	Autres réserves*	Bénéfices non distribués	Total des capitaux propres
	M£	M£	M£	M£	M£	M£
<b>2019</b>						
Au 31 mars 2018	35,4	86,8	(0,5)	48,6	73,4	243,7
Bénéfice de l'exercice	–	–	–	–	6,5	6,5
Autres éléments de bénéfice global (perte globale) :						
Couvertures de flux de trésorerie	–	–	–	1,7	–	1,7
Réévaluation du régime de retraite à prestations définies	–	–	–	–	60,2	60,2
Impôt sur les composantes des autres éléments du résultat global	–	–	–	(0,3)	(10,2)	(10,5)
Autres éléments du résultat global	–	–	–	1,4	50,0	51,4
Total du bénéfice global	–	–	–	1,4	56,5	57,9
Émission de capital social	3,5	64,9	–	–	–	68,4
Paiements fondés sur des actions	–	–	–	–	5,3	5,3
Impôt sur les paiements fondés sur des actions	–	–	–	–	0,3	0,3
Dividendes sur actions	–	–	–	–	(35,1)	(35,1)
<b>Au 31 mars 2019</b>	<b>38,9</b>	<b>151,7</b>	<b>(0,5)</b>	<b>50,0</b>	<b>100,4</b>	<b>340,5</b>

	Attribuables aux propriétaires de la société mère					
	Actions ordinaires	Primes d'émission	Participation au RAE	Autres réserves*	Bénéfices non distribués	Total des capitaux propres
	M£	M£	M£	M£	M£	M£
<b>2018</b>						
Au 31 mars 2017	35,3	85,6	(0,5)	48,3	(96,8)	71,9
Bénéfice de l'exercice	–	–	–	–	149,5	149,5
Autres éléments de bénéfice global (perte globale) :						
Couvertures de flux de trésorerie	–	–	–	0,8	–	0,8
Réévaluation du régime de retraite à prestations déterminées	–	–	–	–	61,1	61,1
Impôt se rapportant aux composantes des autres éléments du résultat global	–	–	–	(0,5)	(10,3)	(10,8)
Autres éléments du résultat global	–	–	–	0,3	50,8	51,1
Total du bénéfice global	–	–	–	0,3	200,3	200,6
Émission de capital social	0,1	1,2	–	–	–	1,3
Paiements fondés sur des actions	–	–	–	–	1,6	1,6
Impôt sur les paiements fondés sur des actions	–	–	–	–	(0,1)	(0,1)
Dividendes sur actions	–	–	–	–	(31,6)	(31,6)
Au 31 mars 2018	35,4	86,8	(0,5)	48,6	73,4	243,7

\*Plus de détails sont fournis à la note 23.

## Tableaux consolidés des flux de trésorerie

Exercices clos les 31 mars 2019 et 2018

	Note	2019 M€	2018 M€
<b>Trésorerie provenant des activités d'exploitation</b>	29	<b>51,4</b>	33,7
Intérêts versés		(8,4)	(9,7)
Impôt payé		(0,6)	(0,5)
<b>Entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation</b>		<b>42,4</b>	23,5
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>			
Dépenses d'investissement		(31,3)	(31,2)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles		0,5	22,1
<b>Flux de trésorerie nets (affectés aux) provenant des activités d'investissement</b>		<b>(30,8)</b>	(9,1)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>			
Remboursement des billets d'emprunt	30	(16,0)	(12,0)
(Remboursements) prélèvements nets sur les facilités de crédit renouvelables	30	(36,0)	31,0
Dividendes payés	6	(35,1)	(31,6)
Produits de l'émission d'actions (déduction faite des frais d'émission)	22	68,4	1,3
Remboursements au titre des contrats de location-financement	30	(1,1)	(1,4)
<b>Flux de trésorerie nets (affectés aux) provenant des activités de financement</b>		<b>(19,8)</b>	(12,7)
<b>(Diminution) augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>		<b>(8,2)</b>	1,7
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	30	22,6	20,9
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice</b>	15, 30	<b>14,4</b>	22,6

## Notes annexes

Exercices clos les 31 mars 2019 et 2018

### 1. Coûts d'exploitation – activités poursuivies

	2019 M£	2018 M£
Coût des ventes	412,4	219,1
Coûts de distribution	21,4	22,2
Frais administratifs	32,4	28,5
	<b>466,2</b>	<b>269,8</b>

Des renseignements détaillés sur l'augmentation des coûts d'exploitation sont fournis à la note 3.

### 2. Autres produits – biens immobiliers

Les autres produits, d'un montant de 0,4 M£ (2018 – 2,4 M£), se rapportent aux profits non distribués sur la cession par Dairy Crest des dépôts fermés de la division des produits laitiers.

### 3. Gain de la caisse de retraite collective

Le 31 août 2017, le Groupe et la société fiduciaire de la caisse de retraite collective (la « caisse ») ont terminé l'évaluation de la capitalisation au 31 mars 2016. Dans le cadre du programme global de capitalisation, le Groupe et la société fiduciaire ont officiellement convenu de changer le modèle d'évaluation de l'inflation pour calculer les augmentations de la caisse de retraite, passant ainsi de l'indice des prix de détail (« IPD ») à l'indice des prix à la consommation (« IPC »). Par conséquent, l'IPC sera appliqué pour calculer les augmentations de la caisse de retraite à compter du 25 mars 2018. Ce changement a été pris en compte dans l'évaluation de l'obligation au titre des prestations de retraite au 31 mars 2018 aux termes d'IAS 19, ce qui a donné lieu à un gain, déduction faite des coûts, de 130,9 M£, lequel a été comptabilisé au titre des coûts d'exploitation. La charge fiscale liée à ce gain s'élève à 22,1 M£. Aucun gain semblable n'a été comptabilisé pour l'exercice clos le 31 mars 2019.

### 4. Charges financières et autres produits financiers

#### Charges financières

	2019 M£	2018 M£
Emprunts bancaires et découverts (au coût amorti)	(8,0)	(9,4)
Charges financières sur les contrats de location-financement	–	(0,1)
Total des charges financières, montant net – activités poursuivies	<b>(8,0)</b>	<b>(9,5)</b>

Les intérêts à payer sur les emprunts bancaires et les découverts sont présentés après l'inscription à l'actif d'intérêts de 0,6 M£ (2018 – 0,3 M£) au titre de dépenses d'investissement portant intérêt à 4,0 % (2018 – 4,0 %). L'incidence fiscale des intérêts inscrits à l'actif s'est chiffrée à 0,1 M£ (2018 – 0,1 M£).

### 5. Charge d'impôt

#### a) Activités poursuivies

Les principales composantes de la charge d'impôt sur le résultat pour les activités poursuivies pour les exercices clos les 31 mars 2019 et 2018 sont les suivantes :

État consolidé du résultat net	2019 M£	2018 M£
Taux d'imposition en vigueur de 19 % (2018 – 19 %)	0,2	1,0
Ajustement relatif à des exercices antérieurs	(1,0)	–
	<b>(0,8)</b>	<b>1,0</b>
Impôt sur le résultat différé		
Naissance et résorption de différences temporaires	2,8	32,4
Incidence d'un changement dans le taux d'imposition	–	(2,1)
Ajustement relatif à des exercices antérieurs – impôt différé	0,4	(1,6)
	<b>2,4</b>	<b>29,7</b>

## Notes annexes

Exercices clos les 31 mars 2019 et 2018

### 5. Charge d'impôt (suite)

Rapprochement de la charge d'impôt et du bénéfice avant impôt multiplié par le taux d'imposition des sociétés prévu par la loi au Royaume-Uni :

	2019 M£	2018 M£
Bénéfice avant impôt	8,9	179,2
Impôt au taux d'imposition des sociétés prévu par la loi au Royaume-Uni, soit 19 % (2018 – 19 %)	1,7	34,0
Ajustement relatif à des exercices antérieurs	(0,6)	(1,6)
Ajustement au titre du changement du taux d'imposition des sociétés au Royaume-Uni*	–	(2,1)
Charges non déductibles	3,0	0,8
Bénéfices compensés par les allègements fiscaux offerts	(1,7)	(1,4)
	2,4	29,7

Le taux d'imposition effectif global du Groupe est supérieur au taux officiel d'imposition des sociétés de 27,0 % (2018 – 16,6 %) au Royaume-Uni, principalement pour les raisons expliquées dans le tableau ci-dessus. L'écart est aussi attribuable aux charges non déductibles liées à l'achat du capital social de la Société par Saputo inc., partiellement contrebalancées par une tranche de 17,9 M£ des produits du Groupe devenue admissible aux mesures fiscales dites des boîtes à brevets. La direction s'attend à ce que ce dernier facteur réduise le taux d'imposition effectif, le faisant passer sous le taux officiel d'imposition des sociétés au Royaume-Uni au prochain exercice.

\* Une réduction du taux d'imposition des sociétés au Royaume-Uni est entrée en vigueur en septembre 2016; le taux diminuera donc à 17 % à compter du 1<sup>er</sup> avril 2020. Par conséquent, l'impôt différé est indiqué pour toutes les différences temporaires au taux applicable à leur date de résorption prévue.

Charge (économie) d'impôt liée aux composantes des autres éléments du résultat global consolidé

	2019 M£	2018 M£
Impôt sur le résultat différé lié aux éléments comptabilisés dans les autres éléments du résultat global		
Fluctuations de l'impôt différé sur les prestations de retraite transférées directement dans les réserves	10,2	10,3
Évaluation des instruments financiers	0,3	0,5
Charge d'impôt	10,5	10,8

#### b) Impôt sur les éléments comptabilisés directement en capitaux propres

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2019, un montant d'impôt différé de 0,3 M£ se rapportant aux paiements fondés sur des actions a été porté directement au crédit des capitaux propres (2018 – un montant de 0,1 M£ porté au débit des capitaux propres).

#### c) Impôt sur le résultat différé

L'impôt sur le résultat différé aux 31 mars 2019 et 2018 se rapporte aux éléments suivants :

	2019 M£	2018 M£
<b>Passif d'impôt différé</b>		
Amortissement accéléré aux fins de l'impôt	(6,0)	(2,0)
Goodwill et immobilisations incorporelles	(8,7)	(8,2)
Prestations de retraite	(25,1)	(15,9)
	(39,8)	(26,1)
<b>Actif d'impôt différé</b>		
Subventions publiques	0,4	0,6
Paiements fondés sur des actions	2,2	1,2
Évaluation des instruments financiers	0,4	0,7
Pertes de négociation	13,2	13,2
Autres	0,1	0,4
	16,3	16,1
<b>Passif d'impôt différé, montant net</b>	<b>(23,5)</b>	<b>(10,0)</b>

## Notes annexes

Exercices clos les 31 mars 2019 et 2018

### 5. Charge d'impôt (suite)

La comptabilisation de l'actif d'impôt différé se rapportant aux pertes de négociation est fondée sur l'hypothèse selon laquelle l'entreprise demeurera rentable à l'avenir.

La fluctuation de l'actif d'impôt différé se rapportant aux pertes de négociation est fondée sur l'hypothèse selon laquelle l'entreprise demeurera rentable à l'avenir.

	Actif (passif) d'impôt différé				Total M£
	Goodwill et immobilisations incorporelles M£	Prestations de retraite M£	Amortissement fiscal accéléré M£	Autres différences temporaires M£	
Soldes au 31 mars 2017	(7,8)	18,6	1,1	17,7	29,6
Charge imputée à l'état du résultat net : activités poursuivies	(0,4)	(24,2)	(3,1)	(1,0)	(28,7)
Charge imputée aux autres éléments du résultat global	–	(10,3)	–	(0,5)	(10,8)
Charge imputée directement aux réserves	–	–	–	(0,1)	0,1
Soldes au 31 mars 2018	(8,2)	(15,9)	(2,0)	16,1	(10,0)
Charge imputée (crédit imputé) à l'état du résultat net : activités poursuivies	(0,5)	1,1	(4,0)	0,2	(3,2)
Charge imputée aux autres éléments du résultat global	–	(10,3)	–	(0,3)	(10,6)
Crédit imputé directement aux réserves	–	–	–	0,3	0,3
<b>Soldes au 31 mars 2019</b>	<b>(8,7)</b>	<b>(25,1)</b>	<b>(6,0)</b>	<b>16,3</b>	<b>(23,5)</b>

Le Groupe dispose de pertes en capital de 118,7 M£ (2018 – 115,3 M£) cumulées au Royaume-Uni qui peuvent être reportées indéfiniment pour réduire les gains imposables dans les exercices futurs. L'impôt différé n'a pas été comptabilisé pour ces pertes puisque rien n'indique qu'elles pourront être utilisées dans un avenir prévisible. Le Groupe a réalisé des gains en capital totalisant 26,9 M£ (2018 – 28,9 M£) sur lesquels des réclamations de transfert en franchise d'impôt ont été faites ou sont prévues.

### 6. Dividendes versés et proposés

Le 15 avril 2019, le Groupe a été acquis par Saputo Dairy UK Limited, une filiale entièrement détenue de Saputo inc. Compte tenu de cette acquisition, les administrateurs ne recommandent pas le versement d'un dividende final par action ordinaire (2018 – 16,3 pence). Un dividende intermédiaire de 6,4 pence par action ordinaire a été versé le 31 janvier 2019 (2018 – dividende intermédiaire de 6,3 pence par action ordinaire). Le total des dividendes pour l'exercice clos le 31 mars 2019 s'est chiffré à 22,7 pence par action ordinaire (2018 – 22,6 pence).

Déclarés et versés au cours de l'exercice	2019 M£	2018 M£
Dividendes sur actions ordinaires :		
Dividende final pour 2018 : 16,3 pence (2017 – 16,3 pence)	25,2	22,8
Dividende intermédiaire pour 2019 : 6,4 pence (2018 – 6,3 pence)	9,9	8,8
	<b>35,1</b>	31,6
<b>Proposition soumise à l'approbation de l'assemblée générale annuelle (non comptabilisée à titre de passif au 31 mars)</b>		
Dividendes sur actions ordinaires :		
Dividende final pour 2019 : néant (2018 – 16,3 pence)	–	22,9

## Notes annexes

Exercices clos les 31 mars 2019 et 2018

### 7. Rémunération des employés

	2019	2018
	M€	M€
Salaires	46,3	44,4
Charges sociales	5,3	5,7
Charge liée aux paiements fondés sur des actions réglés en instruments de capitaux propres (note 24)	1,5	1,6
Coûts liés aux régimes de retraite (note 18)	2,3	2,0
	<b>55,4</b>	<b>53,7</b>

Les coûts précités comprennent les montants versés aux administrateurs qui font partie de la haute direction de la Société et à ceux qui n'en font pas partie.

### Rémunération globale des administrateurs

	2019	2018
	M€	M€
<b>Administrateurs</b>		
Salaires et avantages sociaux	1 578	1 501
Primes	224	–
Jetons de présence et avantages des administrateurs qui ne font pas partie de la haute direction	404	362
Rémunération	<b>2 206</b>	<b>1 863</b>
Cotisations patronales à un régime à cotisations définies	<b>20</b>	<b>7</b>

Les montants présentés ci-dessus correspondent aux montants versés pendant l'exercice aux administrateurs du Groupe, soit à trois administrateurs qui font partie de la haute direction et à six administrateurs qui n'en font pas partie. Les cotisations patronales au régime à cotisations définies concernent deux administrateurs qui font partie de la haute direction.

## Notes annexes

Exercices clos les 31 mars 2019 et 2018

### 8. Immobilisations corporelles

	Terrains et bâtiments	Véhicules et immobilisations de production	Actifs en cours de construction	Total
	M€	M€	M€	M€
<b>2019</b>				
<b>Coût</b>				
Au 1 <sup>er</sup> avril 2018	98,7	231,3	8,2	338,2
Entrées	–	13,4	8,6	22,0
Sorties	(0,3)	(0,4)	–	(0,7)
Transferts et reclassements	1,5	5,2	(6,7)	–
<b>Au 31 mars 2019</b>	<b>99,9</b>	<b>249,5</b>	<b>10,1</b>	<b>359,5</b>
<b>Cumul des amortissements</b>				
Au 1 <sup>er</sup> avril 2018	29,3	123,2	–	152,5
Charge pour l'exercice	3,5	13,0	–	16,5
Sorties	(0,2)	(0,4)	–	(0,6)
<b>Au 31 mars 2019</b>	<b>32,6</b>	<b>135,8</b>	<b>–</b>	<b>168,4</b>
<b>Valeur comptable nette au 31 mars 2019</b>	<b>67,3</b>	<b>113,7</b>	<b>10,1</b>	<b>191,1</b>
<b>2018</b>				
<b>Coût</b>				
Au 1 <sup>er</sup> avril 2017	75,0	252,9	13,4	341,3
Entrées	1,8	13,5	4,8	20,1
Sorties	–	(23,2)	–	(23,2)
Transferts et reclassements	21,9	(11,9)	(10,0)	–
<b>Au 31 mars 2018</b>	<b>98,7</b>	<b>231,3</b>	<b>8,2</b>	<b>338,2</b>
<b>Cumul des amortissements</b>				
Au 1 <sup>er</sup> avril 2018	25,6	117,1	–	142,7
Charge pour l'exercice	3,7	14,7	–	18,4
Sorties	–	(8,6)	–	(8,6)
<b>Au 31 mars 2018</b>	<b>29,3</b>	<b>123,2</b>	<b>–</b>	<b>152,5</b>
<b>Valeur comptable nette au 31 mars 2018</b>	<b>69,4</b>	<b>108,1</b>	<b>8,2</b>	<b>185,7</b>
			<b>2019</b>	<b>2018</b>
			<b>M€</b>	<b>M€</b>
Coût			<b>28,0</b>	28,0
Cumul des amortissements			<b>(27,2)</b>	(24,5)
Valeur comptable nette			<b>0,8</b>	3,5

## Notes annexes

Exercices clos les 31 mars 2019 et 2018

### 9. Goodwill

	M£
<b>Coût</b>	
Au 31 mars 2017	86,9
<b>Au 31 mars 2018 et au 31 mars 2019</b>	<b>86,9</b>
<b>Cumul des pertes de valeur</b>	
Au 31 mars 2017	(0,6)
<b>Au 31 mars 2018 et au 31 mars 2019</b>	<b>(0,6)</b>
<b>Valeur comptable nette au 31 mars 2018 et au 31 mars 2019</b>	<b>86,3</b>

#### Test de dépréciation du goodwill

Le goodwill acquis a été attribué, pour les besoins des tests de dépréciation, aux trois groupes d'unités génératrices de trésorerie (« UGT ») suivants : beurre et tartinades, MH Foods, fromage et ingrédients fonctionnels.

Tous les groupes d'UGT avec goodwill sont soumis à un test de dépréciation annuellement, lequel consiste à comparer la valeur comptable d'une UGT avec sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable est fondée sur un calcul de la valeur d'utilité ayant recours à des projections de flux de trésorerie, qui reposent sur des budgets financiers et des plans stratégiques approuvés par la haute direction et portant sur une période de trois ans. Le taux d'actualisation appliqué aux projections était de 7,5 % pour les unités beurre et tartinades, MH Foods, et fromage et ingrédients fonctionnels (2018 – 8,4 %).

Le taux de croissance utilisé pour extrapoler les flux de trésorerie au-delà de la période de trois ans pour les unités beurre et tartinades, MH Foods, et fromage et ingrédients fonctionnels était de néant (2018 – néant).

Le tableau suivant présente la valeur comptable du goodwill attribuée aux groupes d'UGT au 31 mars 2019.

MH Foods	6,7 M£	(2018 – 6,7 M£)
Beurre et tartinades	65,5 M£	(2018 – 65,5 M£)
Fromage et ingrédients fonctionnels	14,1 M£	(2018 – 14,1 M£)

#### Hypothèses clés sur lesquelles la direction a fondé ses projections

**Marge brute** – Les marges brutes prévues au budget sont fondées initialement sur les marges réelles obtenues pour l'exercice précédent, puis sont ajustées pour tenir compte des variations prévues des prix des intrants et des extrants, des variations de volume, des initiatives mises en œuvre et de l'amélioration connexe de l'efficacité. Les marges prévues au budget sont à la base des plans stratégiques, qui tiennent également compte des tendances du marché à long terme.

**Taux d'actualisation** – Les taux d'actualisation sont présentés avant impôt et sont calculés en fonction des ratios de levier financier moyens dans le secteur, du coût des capitaux empruntés, du coût des capitaux propres établi selon le modèle d'évaluation des actifs financiers, ainsi que de facteurs de risque propres aux UGT.

**Prix des matières premières** – Les budgets sont préparés au moyen des données disponibles les plus récentes en ce qui a trait aux prix et aux prévisions sur les prix. Il s'agit de prix à terme sur le marché qui ont été ajustés pour tenir compte de tout prix contractuel au moment où les prévisions ont été établies. Les principales ressources sont le lait, les huiles végétales, le mazout, le diesel, le gaz, l'électricité et les coûts d'emballage.

**Estimations du taux de croissance** – Pour les périodes qui vont au-delà des périodes couvertes dans les plans stratégiques, les estimations de la croissance sont fondées sur les études publiées dans le secteur, qui sont ensuite ajustées à la baisse afin de refléter le risque lié à l'extrapolation de la croissance au-delà de la période de trois ans.

Les administrateurs considèrent que les hypothèses utilisées cadrent avec l'historique de rendement de chaque UGT, le cas échéant, et ils estiment que leur réalisation est raisonnablement possible compte tenu des mesures et des prévisions économiques et sectorielles actuelles.

#### 2019 et 2018

##### Sensibilité aux changements dans les hypothèses

En ce qui a trait à l'évaluation de la valeur d'utilité des UGT beurre et tartinades, MH Foods, et fromage et ingrédients fonctionnels, la direction croit qu'aucun changement raisonnable dans les hypothèses clés définies ci-dessus ne pourrait faire en sorte que la valeur comptable de ces unités excède leur valeur recouvrable.

## Notes annexes

Exercices clos les 31 mars 2019 et 2018

### 10. Immobilisations incorporelles

2018	Actifs en cours de construction M£	Générées à l'interne M£	Immobilisations incorporelles acquises M£	Total M£
<b>Coût</b>				
Au 31 mars 2017	4,2	8,0	6,1	18,3
Entrées	9,2	–	–	9,2
Au 31 mars 2018	13,4	8,0	6,1	27,5
Entrées	10,8	–	–	10,8
Sorties	–	(2,0)	–	(2,0)
Transferts et reclassements	(3,0)	3,0	–	–
<b>Au 31 mars 2019</b>	<b>21,2</b>	<b>9,0</b>	<b>6,1</b>	<b>36,3</b>
<b>Cumul des amortissements</b>				
Au 31 mars 2017	–	1,5	2,4	3,9
Amortissement pour l'exercice – activités poursuivies	–	2,7	0,4	3,1
Au 31 mars 2018	–	4,2	2,8	7,0
Amortissement pour l'exercice – activités poursuivies	–	0,7	0,4	1,1
Sorties	–	(2,0)	–	(2,0)
<b>Au 31 mars 2019</b>	<b>–</b>	<b>2,9</b>	<b>3,2</b>	<b>6,1</b>
<b>Valeur comptable nette au 31 mars 2019</b>	<b>21,2</b>	<b>6,1</b>	<b>2,9</b>	<b>30,2</b>
Valeur comptable nette au 31 mars 2018	13,4	3,8	3,3	20,5

Pour l'exercice clos le 31 mars 2019, les entrées d'actifs en cours de construction de 10,8 M£ (2018 – 9,2 M£) se composent de coûts de soutien d'un système tiers de 8,8 M£ (2018 – 8,7 M£) liés à un nouveau système de planification des ressources d'entreprise et de coûts de développement de produits de 2,0 M£ (2018 – 0,5 M£).

Les immobilisations incorporelles générées en interne se composent des coûts relatifs au développement et à la mise en œuvre de logiciels sur les sites de fabrication et au siège social, ainsi que des coûts de développement de produits pour lesquels la recouvrabilité future est raisonnablement assurée en vertu d'IAS 38, *Immobilisations incorporelles*.

Les immobilisations incorporelles acquises se composent des marques acquises dans le cadre d'acquisitions d'entreprises. La composante la plus importante des immobilisations incorporelles acquises est la marque « Frylight », acquise dans le cadre de l'acquisition de Morehands Limited (MH Foods Limited) en juin 2011. Une durée d'utilité de 15 ans a été attribuée à cette marque, et la durée résiduelle est de 7 ans. Au 31 mars 2019, la valeur comptable de la marque Frylight était de 2,9 M£ (2018 – 3,3 M£).

## Notes annexes

Exercices clos les 31 mars 2019 et 2018

### 11. Participations

Au 31 mars 2019, la quote-part dans les filiales du Groupe se composait comme suit :

	Société mère	Type de société	Pourcentage du capital social ordinaire détenu
Dairy Crest UK Limited	Dairy Crest Group Limited	Société de portefeuille	100 %
Dairy Crest France Holdings 1 Limited	Dairy Crest Limited	Société de portefeuille	100 %
Dairy Crest (Jersey) Limited	Dairy Crest Limited	Société de portefeuille	100 %
Dairy Crest (Services) Limited	Dairy Crest France Holdings 1 Limited	Société de portefeuille	100 %
<b>Cotée :</b>			
Dairy Crest Limited	Dairy Crest UK Limited	Fabricant de produits laitiers	100 %
MH Foods Limited	Dairy Crest Limited	Fabricant de produits laitiers	100 %
<b>Non cotée :</b>			
Promovita Ingredients Limited	Dairy Crest Limited	Non cotée	100 %
Dairy Crest Dairy Products Limited	Dairy Crest Limited	Non cotée	100 %
DC Quest Trustees Limited	Dairy Crest Group Limited	Non cotée	100 %
Dairy Crest Facilities Limited	Dairy Crest UK Limited	Non cotée	100 %
Dairy Crest Food Ingredients Limited	Dairy Crest Limited	Non cotée	100 %
Dairy Crest Investments Limited	Dairy Crest Limited	Non cotée	100 %
Dairy Crest Pension Trustees Limited	Dairy Crest Limited	Non cotée	100 %
Dairy Crest Share Trustees Limited	Dairy Crest Limited	Non cotée	100 %
Dairy Crest France Holdings 2 Limited	Dairy Crest France Holdings 1 Limited	Non cotée	95 %
	Dairy Crest (Services) Limited	Non cotée	5 %
Unigate Dairies Limited	Dairy Crest (Jersey) Limited	Non cotée	100 %
Cressdene Limited	Dairy Crest (Jersey) Limited	Non cotée	100 %
Morehands IP Limited	MH Foods Limited	Non cotée	100 %

Pour l'ensemble des filiales, l'Angleterre et le pays de Galles constituent les principaux territoires où les activités sont exercées ainsi que les pays dans lesquels les entités ont été constituées, à l'exception de Dairy Crest (Jersey) Limited, qui a été constituée à Jersey.

Le siège social de l'ensemble des filiales constituées en Angleterre et au pays de Galles est situé au 5 The Heights, Weybridge, Surrey, KT13 0NY. Le siège social de Dairy Crest (Jersey) Limited est situé au 44 Esplanade, St Helier, Jersey, JE4 9WG.

### 12. Stocks

	2019	2018
	M€	M€
Matières premières et consommables	19,0	16,8
Produits finis	169,1	166,7
	188,1	183,5

Les stocks de fromage au 31 mars 2019 totalisaient 144,9 M€ (2018 – 148,6 M€). Ces stocks vieilliront sur une période moyenne de 11 mois, jusqu'à un maximum de 50 mois.

Au 31 mars 2019, une charge pour perte de valeur de 6,2 M€ (2018 – 2,9 M€) a été comptabilisée relativement à un produit d'une valeur comptable de 8,0 M€ (2018 – 6,1 M€) pour lequel la valeur nette de réalisation attendue était inférieure à la valeur comptable.

Le coût des stocks comptabilisé à titre de charges s'élevait à 363,2 M€ (2018 – 337,1 M€).

## Notes annexes

Exercices clos les 31 mars 2019 et 2018

### 13. Créances clients et autres débiteurs

	2019	2018
	M€	M€
Créances clients	24,3	21,7
Autres débiteurs	5,5	4,2
Paiements d'avance et produits à recevoir	4,3	3,4
	34,1	29,3

Tous les montants ci-dessus correspondent à des actifs financiers, à l'exception des paiements d'avance et des produits à recevoir, et sont évalués au coût amorti.

Les créances clients sont libellées dans les monnaies suivantes :

	Données consolidées	
	2019	2018
	M€	M€
Livre sterling	16,1	20,6
Euro	8,2	1,1
	24,3	21,7

Certains soldes relatifs à des clients précis sont significatifs, mais la direction a déterminé dans son évaluation qu'il n'existait aucune concentration du risque de crédit.

Les créances clients ne portent pas intérêt, sont généralement exigibles dans les 30 à 90 jours et sont présentées après déduction d'une charge pour perte de valeur. Au 31 mars 2019, aucune créance client n'avait subi de dépréciation ni ne faisait l'objet d'une charge pour perte de valeur (2018 – 0,2 M€).

Le tableau suivant présente, aux 31 mars, l'analyse des créances clients qui étaient en souffrance, mais qui n'avaient pas subi de dépréciation.

	Total	Ni en souffrance, ni dépréciées	En souffrance, mais non dépréciées		
			De 30 à 60 jours	De 60 à 90 jours	Plus de 90 jours
	M€	M€	M€	M€	M€
31 mars 2019	24,3	22,1	1,8	0,2	0,2
31 mars 2018	21,7	17,3	3,4	1,0	–

La qualité de crédit des créances clients est évaluée au moyen de notations externes, si elles sont disponibles, ou au moyen de données historiques sur les taux de défaillance des contreparties.

### 14. Actifs financiers

#### Instrument financiers dérivés

	Note	2019	2018
		M€	M€
<b>Courants</b>			
Swaps de devises (couvertures de flux de trésorerie)	27	7,6	1,6
<b>Non courants</b>			
Swaps de devises (couvertures de flux de trésorerie)	27	–	1,4

Tous les instruments financiers dérivés sont évalués à la juste valeur à chaque date de clôture et font partie des évaluations de niveau 2 en vertu d'IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur*, c'est-à-dire que les évaluations se basent sur des données d'entrée observables directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des données dérivées de prix).

## Notes annexes

Exercices clos les 31 mars 2019 et 2018

### 15. Trésorerie et dépôts à court terme

	2019 M£	2018 M£
Trésorerie et dépôts à court terme	14,4	22,6

La trésorerie et les dépôts à court terme gagnent des intérêts à des taux variables basés sur les taux quotidiens applicables aux dépôts bancaires.

Le risque lié à la contrepartie et la politique du Groupe pour la gestion des dépôts sont décrits à la note 27.

### 16. Actifs non courants détenus en vue de la vente

	2019 M£	2018 M£
Actifs non courants détenus en vue de la vente	3,4	3,4

Les actifs non courants détenus en vue de la vente, d'une valeur de 3,4 M£, représentent les biens immobiliers détenus par le Groupe, dans ce cas-ci des installations de production fermées, que la direction s'est engagée à vendre et où il est grandement probable que la vente se réalisera dans les 12 mois suivant la date du classement. La valeur attribuée à ces actifs détenus en vue de la vente correspond au moindre de leur valeur comptable et de leur juste valeur diminuée des coûts de la vente. Tout profit à la cession des dépôts fermés sera comptabilisé au poste Autres produits – biens immobiliers dans l'état du résultat net.

Aux deux dates de clôture, des parties étaient intéressées à acheter les biens immobiliers respectifs, et des discussions sur l'achat potentiel de ces biens immobiliers étaient en cours.

### 17. Passifs financiers

	Note	2019 M£	2018 M£
<b>Courants</b>			
Obligations en vertu des contrats de location-financement	28	–	1,1
Billets (au coût amorti)	28	122,8	17,8
Emprunts bancaires (au coût amorti)	28	123,0	–
Frais d'émission des titres d'emprunt		(0,7)	(0,6)
Passifs financiers courants		245,1	18,3
<b>Non courants</b>			
Billets (au coût amorti)	28	–	117,1
Emprunts bancaires (au coût amorti)	28	–	159,0
Frais d'émission des titres d'emprunt		–	(0,6)
Passifs financiers – emprunts		–	275,5
Swaps de devises (couvertures de flux de trésorerie)		–	1,0
Passifs financiers – instruments financiers dérivés		–	1,0
Passifs financiers non courants		–	276,5

Tous les instruments financiers dérivés sont évalués à la juste valeur à chaque date de clôture et font partie des évaluations de niveau 2 en vertu d'IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur*, c'est-à-dire que les évaluations se basent sur des données d'entrée observables directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des données dérivées de prix).

## Notes annexes

Exercices clos les 31 mars 2019 et 2018

### 17. Passifs financiers (suite)

#### Emprunts portant intérêt

Le tableau suivant présente les taux d'intérêt effectifs sur les emprunts à la date de clôture.

		Échéance	2019 M£	Taux d'intérêt effectif en mars 2019	2018 M£	Taux d'intérêt effectif en mars 2018
<b>Courants</b>						
Facilités de crédit renouvelables :	Livres sterling, taux variable	Avril 2019	80,0	LIBOR + 125 points de base		
	Livres sterling, taux variable	Avril 2019	43,0	LIBOR + 140 points de base		
Billets :	Dollars américains échangés contre des livres sterling	Novembre 2018	–	s.o.	17,8	3,87 %
	Dollars américains échangés contre des livres sterling	Mai 2019	43,3	4,52 %	–	–
	Dollars américains échangés contre des livres sterling	Mai 2019	34,5	3,33 %	–	–
	Livres sterling	Mai 2019	45,0	3,34 %	–	–
Contrats de location-financement			–	s.o.	1,1	3,61 %
Frais d'émission des titres d'emprunt			(0,7)		(0,6)	
			<b>245,1</b>		<b>18,3</b>	
<b>Non courants</b>						
Facilités de crédit renouvelables :	Livres sterling, taux variable	Octobre 2020	–	–	80,0	LIBOR + 160 points de base
	Livres sterling, taux variable	Octobre 2020	–	–	79,0	LIBOR + 190 points de base
Billets :	Dollars américains échangés contre des livres sterling	Novembre 2021	–	–	40,1	4,52 %
	Dollars américains échangés contre des livres sterling	Mars 2023	–	–	32,0	3,33 %
	Livres sterling	Mars 2026	–	–	45,0	3,34 %
Contrats de location-financement			–	–	–	3,61 %
Frais d'émission des titres d'emprunt			–		(0,6)	
			–		<b>275,5</b>	

Le 30 novembre 2018, le Groupe a remboursé à l'échéance 25,0 M\$ (l'équivalent de 16,0 M£) sur les billets à un taux d'intérêt nominal de 2011. À la suite de l'acquisition par Saputo inc., tous les billets restants ont été remboursés le 17 mai 2019.

Le Groupe était assujéti à un certain nombre de clauses restrictives relativement à ses facilités d'emprunt, clauses dont le non-respect aurait fait en sorte de rendre les emprunts immédiatement exigibles. Ces clauses restrictives établissaient un ratio maximal de dette nette sur le BAIIA de 3,5 fois, ainsi qu'un ratio de couverture minimal des intérêts de 3,0 fois. Toutes les clauses restrictives ont été respectées au cours de l'exercice clos le 31 mars 2019 (2018 – toutes).

## Notes annexes

Exercices clos les 31 mars 2019 et 2018

### 18. Obligations au titre des prestations de retraite

Le Groupe a établi un régime de retraite à prestations définies (la « caisse de retraite collective de Dairy Crest »), qui est fermé à l'accumulation de services futurs, ainsi qu'un régime à cotisations définies (le « régime à cotisations définies collectif de Dairy Crest »).

#### a) Régime de retraite à prestations définies

La caisse de retraite collective de Dairy Crest (la « caisse ») est un régime de retraite à prestations définies établi selon les salaires de fin de carrière qui est fermé à l'accumulation de services futurs depuis le 1<sup>er</sup> avril 2010 et qui est fermé aux nouveaux participants depuis le 30 juin 2006. Ce régime de retraite est un régime derniers salaires.

La caisse est administrée par une société fiduciaire qui est une entité juridique distincte de la Société. Les administrateurs de la société fiduciaire se composent de représentants de l'employeur, de représentants des employés ainsi que d'un fiduciaire professionnel. La société fiduciaire est tenue par la loi d'agir dans l'intérêt de tous les bénéficiaires pertinents et elle est responsable de la politique de placement des actifs et de l'administration quotidienne des prestations.

La Société et la société fiduciaire ont convenu d'une stratégie à long terme visant à réduire le risque de placement, le cas échéant. Cela comprend une politique d'appariement de l'actif et du passif qui vise à réduire la volatilité dans la capitalisation du régime de retraite en effectuant des placements dans des actifs dont le rendement suit le passif du régime, ce qui fournit une protection contre une inflation plus élevée que prévu. En décembre 2008 et en juin 2009, certaines obligations liées aux participants retraités ont été couvertes par l'achat de contrats de rente.

Les lois britanniques exigent que les régimes de retraite soient capitalisés avec prudence. Le 31 août 2017, le Groupe et la société fiduciaire ont terminé l'évaluation de la capitalisation au 31 mars 2016. L'évaluation actuarielle complète a été réalisée par l'actuaire indépendant de la caisse à l'aide de la méthode des unités de crédit projetées. Des évaluations actuarielles complètes sont réalisées tous les trois ans. L'évaluation a démontré un déficit de 100,0 M£, comparativement à un déficit de 42,5 M£ établi en vertu d'IAS 19 présenté à cette même date. Selon le plus récent calendrier de cotisations signé le 31 août 2017, le niveau de cotisations est établi à 10 M£ par année pour la période allant d'avril 2017 à mars 2018, puis à 15 M£ par année jusqu'en mars 2019 et à 20 M£ par année jusqu'en mars 2022.

Dans le cadre du programme global de capitalisation, le Groupe et la société fiduciaire ont officiellement convenu de changer le modèle d'évaluation de l'inflation pour calculer les augmentations de la caisse de retraite, passant ainsi de l'indice des prix de détail (« IPD ») à l'indice des prix à la consommation (« IPC »). Par conséquent, l'IPC sera appliqué pour calculer les augmentations de la caisse de retraite à compter du 25 mars 2018.

Égalisation des prestations au titre de la pension minimale garantie (« PMG ») : Selon une décision de la Haute Cour rendue en octobre 2018 relative aux régimes de retraite à prestations définies, l'élément lié à la GMP accumulée par les hommes et les femmes doit être comparable, et toute obligation supplémentaire nécessaire pour égaliser les prestations des membres doit être prévue dans les passifs des régimes. Cette obligation supplémentaire est considérée comme faisant partie du coût des services passés et elle est comptabilisée dans l'état du résultat net conformément à IAS 19. Au 31 mars 2019, le Groupe a estimé à 22,3 M£ l'obligation supplémentaire nécessaire pour égaliser les prestations accumulées dans le régime de retraite à prestations définies du Groupe, montant qu'il a comptabilisé en tant que coût des services passés dans l'état du résultat net de l'exercice considéré.

La durée de la caisse est un indicateur du délai moyen pondéré jusqu'au versement des prestations. La durée de la caisse prise dans son ensemble est d'environ 19 ans, ce qui reflète la répartition approximative de l'obligation au titre des prestations définies (y compris pour les retraités assurés) entre les participants titulaires de droits à prestations différées (durée de 25 ans), les retraités actuels non assurés (durée de 14 ans) et les retraités assurés (durée de 10 ans).

Les principaux risques associés aux régimes de retraite à prestations définies du Groupe sont les suivants :

#### i) Volatilité des actifs

Les passifs sont calculés à l'aide d'un taux d'actualisation établi en fonction des rendements des obligations de sociétés. Une situation où les rendements des actifs s'avèrent inférieurs aux rendements de ces obligations donnera lieu à un déficit. Une part importante des placements de la caisse est effectuée dans divers actifs sources de rendement qui devraient afficher un rendement à long terme supérieur à celui des obligations de sociétés, mais qui entraînent tout de même de la volatilité et des risques à court terme. Un suivi est effectué à l'égard de la pondération en actifs de croissance afin d'en maintenir la pertinence en fonction des objectifs à long terme de la caisse.

## Notes annexes

Exercices clos les 31 mars 2019 et 2018

### 18. Obligations au titre des prestations de retraite (suite)

#### ii) Variations des rendements des obligations

Une diminution des rendements des obligations de sociétés se traduira par une augmentation de la valeur des passifs de la caisse à des fins comptables, même si cette augmentation sera contrebalancée en partie par une hausse de la valeur des obligations détenues par la caisse.

#### iii) Risque d'inflation

Comme une part importante des obligations de la caisse au titre des prestations est liée à l'inflation, une hausse plus élevée que prévu de l'inflation future donnerait lieu à une augmentation des passifs (bien que généralement un plafond est imposé sur le niveau des augmentations liées à l'inflation afin de se protéger contre l'inflation extrême). La majorité des actifs ne sont pas touchés par l'inflation ou ne sont pas en corrélation étroite avec l'inflation, ce qui signifie qu'une hausse de l'inflation future prévue fera également croître le déficit.

#### iv) Risque de longévité

La majeure partie des obligations de la caisse consiste à verser aux participants des prestations jusqu'à leur décès. Par conséquent, une augmentation de l'espérance de vie signifie une augmentation des passifs.

Les tableaux qui suivent présentent un résumé des composantes comptabilisées dans le bilan consolidé, dans l'état consolidé du résultat net et dans l'état consolidé du résultat global.

	2019 M£	2018 M£
Juste valeur des actifs du régime :		
Obligations et trésorerie	790,4	779,9
Évaluation des swaps de rendement d'actions*	0,8	(0,5)
Biens immobiliers et autres	132,2	115,4
Obligations au titre des prestations de retraite – assurés	262,1	288,1
	<b>1 185,5</b>	<b>1 182,9</b>
Obligation au titre des prestations définies :		
Obligations au titre des prestations de retraite – non assurés**	(790,2)	(825,8)
Obligations au titre des prestations de retraite – assurés	(247,6)	(263,2)
Total de l'obligation au titre des prestations définies	<b>(1 037,8)</b>	<b>(1 089,0)</b>
Surplus net comptabilisé au bilan	147,7	93,9
Passif d'impôt différé connexe	(25,1)	(16,0)
Surplus net de retraite	<b>122,6</b>	<b>77,9</b>

\* Se compose d'une exposition synthétique positive aux titres de capitaux propres de 47,9 M£ (2018 – 42,8 M£) et d'une exposition négative au LIBOR de 47,1 M£ (2018 – 43,3 M£).

\*\* Comprend des obligations de 502,6 M£ (2018 – 542,0 M£) envers les participants titulaires de droits à prestations différées et de 287,6 M£ (2018 – 283,8 M£) envers les participants non assurés.

L'acte de fiducie confère au Groupe un droit inconditionnel à un remboursement d'actifs excédentaires en supposant le règlement intégral du passif du régime advenant la liquidation du régime. De plus, dans le cours ordinaire des activités, la société fiduciaire n'a pas le droit de liquider le régime unilatéralement, ni d'augmenter les prestations dues aux participants du régime. Compte tenu de ces droits, tout excédent net du régime est comptabilisé dans sa totalité.

## Notes annexes

Exercices clos les 31 mars 2019 et 2018

### 18. Obligations au titre des prestations de retraite (suite)

	2019 M€	2018 M€
Montants comptabilisés dans l'état consolidé du résultat net		
Frais administratifs	(0,8)	(1,0)
Profit sur règlement	-	1,7
Coût des services passés (égalisation des prestations au titre de la PMG)	(22,3)	-
Coût des services passés (passage de l'IPD à l'IPC)	-	131,5
Autres produits financiers (charges financières) – régimes de retraite	2,4	(0,7)
(Perte) profit avant impôt	(20,7)	131,5
Crédit (charge) d'impôt différé	3,9	(25,0)
(Perte) profit pour l'exercice	(16,8)	106,5

	2019 M€	2018 M€
<b>Montants comptabilisés dans les autres éléments du résultat global</b>		
Rendement des actifs du régime (excluant les montants inclus dans le montant net des intérêts)	13,0	9,5
Pertes actuarielles liées aux passifs du régime	(0,2)	(10,9)
Gains actuariels découlant de changements dans les hypothèses démographiques	65,8	25,9
Gains actuariels (pertes actuarielles) découlant de changements dans les hypothèses financières	(18,4)	36,6
Gain actuariel net	60,2	61,1
Montant comptabilisé dans les autres éléments du résultat global	60,2	61,1
Impôt connexe	(10,3)	(10,3)
Gain actuariel net comptabilisé dans les autres éléments du résultat global	49,9	50,8

Les rendements réels des actifs du régime se sont chiffrés à 43,2 M€ (2018 – 37,7 M€).

	2019 M€	2018 M€
<b>Variation de la valeur actualisée des obligations au titre des prestations définies :</b>		
Obligation au titre des prestations définies d'ouverture	(1 089,0)	(1 301,3)
Coût financier	(27,8)	(28,8)
Gains actuariels découlant de changements dans les hypothèses démographiques	65,8	25,9
(Pertes) gains actuariels découlant de changements dans les hypothèses financières	(18,4)	36,6
Pertes actuarielles découlant des résultats	(0,2)	(10,9)
Prestations versées	54,1	56,4
(Coût des services passés) bénéfice lié aux services passés	(22,3)	131,5
Profits sur règlement	-	1,6
Obligation au titre des prestations définies de clôture	(1 037,8)	(1 089,0)

	2019 M€	2018 M€
<b>Variation de la juste valeur des actifs de la caisse :</b>		
Juste valeur d'ouverture des actifs de la caisse	1 182,9	1 191,7
Produits d'intérêts sur les actifs de la caisse	30,2	28,2
Profits de réévaluation sur les actifs de la caisse	13,0	9,5
Cotisations patronales	14,3	10,9
Frais administratifs engagés	(0,8)	(1,0)
Prestations versées	(54,1)	(56,4)
Juste valeur de clôture des actifs de la caisse	1 185,5	1 182,9

## Notes annexes

Exercices clos les 31 mars 2019 et 2018

### 18. Obligations au titre des prestations de retraite (suite)

Le tableau ci-après présente les catégories d'actifs dans lesquelles sont investis les actifs de la caisse (tous les actifs se voient accorder une valeur correspondant à un cours sur un marché actif, sauf dans le cas des biens immobiliers et des contrats de rente, qui sont évalués en fonction du passif correspondant et de la trésorerie).

<b>Actifs</b>	<b>2019</b>	<b>2018</b>
	<b>M€</b>	<b>M€</b>
<b>Actions :</b>		
Royaume-Uni	<b>2,8</b>	2,8
Amérique du Nord	<b>29,9</b>	26,8
Europe (sauf le R.-U.)	<b>7,4</b>	5,1
Japon	<b>3,9</b>	3,9
Asie (sauf le Japon)	<b>0,8</b>	4,1
Autres (Canada, Australie, Nouvelle-Zélande, Israël)	<b>3,0</b>	–
Exposition synthétique en trésorerie et au LIBOR	<b>(47,1)</b>	(43,2)
<b>Titres de créance de marchés émergents*</b>	<b>–</b>	–
<b>Catégories d'actifs de crédit multiples**</b>	<b>73,1</b>	71,8
<b>Titres liés au secteur de l'assurance***</b>	<b>32,2</b>	31,1
<b>Obligations à rendement absolu****</b>	<b>33,3</b>	33,7
<b>Obligations :</b>		
Obligations de sociétés	<b>215,1</b>	209,0
<b>Placements guidés par le passif*****</b>	<b>453,8</b>	349,0
<b>Contrats de rente</b>	<b>262,1</b>	288,1
<b>Biens immobiliers</b>	<b>88,7</b>	84,3
<b>Emprunts grevant des biens immobiliers</b>	<b>11,4</b>	–
<b>Trésorerie</b>	<b>15,1</b>	116,4
<b>Total</b>	<b>1 185,5</b>	1 182,9

Les actions se composent d'une exposition synthétique positive aux titres de capitaux propres de 47,9 M€ (2018 – 42,8 M€) et d'une exposition négative au LIBOR de 47,1 M€ (2018 – 43,3 M€).

Le Groupe n'utilise aucun actif de la caisse de retraite.

\* Il s'agit de titres de créance émis par des pays à marché émergent et libellés dans la monnaie locale de ces marchés. Les titres de créance sont presque entièrement émis par des gouvernements, et non par des sociétés. Les investisseurs profitent des rendements élevés des obligations en raison des risques supplémentaires liés aux placements effectués dans des pays à marché émergent, par rapport aux pays développés. On s'attend également à ce que les monnaies des marchés émergents s'apprécient au fil du temps par rapport à celles des pays développés.

\*\* Les stratégies axées sur les catégories d'actifs basées sur le crédit multiples visent à effectuer des placements à l'échelle mondiale dans une vaste gamme de catégories d'actifs basées sur le crédit, ce qui comprend les prêts bancaires, les obligations à rendement élevé, les créances titrisées, les titres de créance de marchés émergents et les prêts en difficulté de catégorie inférieure. Ces stratégies de placement visent aussi à affecter des montants aux instruments de crédit de catégorie supérieure, aux obligations souveraines et à la trésorerie, pour des raisons défensives. Il s'agit de stratégies axées sur les occasions selon lesquelles les montants sont affectés de manière dynamique aux meilleures occasions présentes sur le marché du crédit, tant en ce qui a trait à la répartition de l'actif qu'à la sélection des titres.

\*\*\* Les titres liés au secteur de l'assurance sont des placements liés à des événements qui fournissent aux investisseurs ne participant pas au secteur de l'assurance une exposition aux primes d'assurance, en contrepartie de la prise en charge de risques d'assurance, sous diverses formes et à divers degrés. La prime de risque sous-jacente est un type de risque de placement au titre duquel l'événement est lié à des catastrophes naturelles ou d'origine humaine. La prime versée à l'investisseur représente l'indemnité pour la « perte attendue » découlant de l'incertitude liée à l'étendue de l'événement assuré et du moment où il survient.

\*\*\*\* Les stratégies liées aux obligations à rendement absolu visent à dégager un rendement positif peu importe les conditions de marché et à tirer avantage des nombreuses occasions d'obtenir des rendements supérieurs dans l'univers des titres à revenu fixe. L'objectif de ces stratégies est de générer des rendements au moyen d'une gestion active dans de nombreux secteurs de l'univers des titres à revenu fixe, notamment en ce qui a trait aux taux d'intérêt, aux monnaies, à la répartition de l'actif et à la sélection de titres. Ces stratégies font appel à des positions acheteur et à des positions vendeur ainsi qu'au levier financier. Elles sont en général peu sensibles à l'orientation des taux d'intérêt et du crédit.

## Notes annexes

Exercices clos les 31 mars 2019 et 2018

### 18. Obligations au titre des prestations de retraite (suite)

\*\*\*\*\* Insight a été nommée pour assurer la gestion du portefeuille de placements guidés par le passif de la caisse. L'objectif est de couvrir une partie des passifs de la caisse contre les fluctuations des taux d'intérêt et les modifications de l'inflation prévue à l'aide de placements dans des actifs dont la sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt et aux modifications de l'inflation prévue est similaire. Insight cherchera au fil du temps à exposer davantage le portefeuille de placements guidés par le passif aux taux d'intérêt et à l'inflation, conformément aux paramètres établis par la société fiduciaire. Pour structurer la couverture des passifs de la caisse, Insight est autorisée à utiliser une variété de swaps et d'instruments dérivés fondés sur les emprunts d'État, ainsi que diverses obligations physiques. De plus, Insight est chargée d'effectuer un suivi des rendements du marché en les comparant à certains seuils préétablis, de sorte qu'elle puisse rehausser le niveau de couverture lorsque ces seuils sont atteints.

Le tableau qui suit présente les principales hypothèses servant à calculer les obligations au titre des prestations de retraite de la caisse :

	2019	2018
Actifs	%	%
<b>Principales hypothèses :</b>		
Inflation des prix (IPD)	3,2	3,3
Inflation des prix (IPC)	2,1	2,2
Augmentations des prestations (avant 1993 – IPD : 7 % par année)	3,2	3,3
Augmentations des prestations (avant 1993 – IPC : 7 % par année)	2,1	2,2
Augmentations des prestations (de 1993 à 2006 – IPD : 5 % par année)	3,1	3,2
Augmentations des prestations (de 1993 à 2006 – IPC : 5 % par année)	2,1	2,2
Augmentations des prestations (après 2006 – IPD : 4 % par année)	2,9	3,0
Augmentations des prestations (après 2006 – IPC : 4 % par année)	2,1	2,2
Espérance de vie à 65 ans pour un homme actuellement âgé de 50 ans (en années)	21,6	23,4
Durée de vie résiduelle attendue pour un homme retraité âgé de 65 ans (en années)	20,8	21,9
Espérance de vie à 65 ans pour une femme actuellement âgée de 50 ans (en années)	24,6	26,5
Durée de vie résiduelle attendue pour une femme retraitée âgée de 65 ans (en années)	23,1	24,5
Taux d'actualisation	2,4	2,6

Les hypothèses financières reflètent la nature et la durée des passifs de la caisse. En mars 2018, la caisse a adopté l'indexation en fonction de l'IPC en ce qui concerne le paiement des prestations de retraite; les hypothèses relatives à l'augmentation en fonction de l'IPD ont été présentées dans le tableau qui précède aux fins de comparaison. Les hypothèses en matière de mortalité reposent sur l'analyse des participants de la caisse et tiennent compte d'une amélioration future prévue des taux de mortalité.

Selon les hypothèses, les participants échangeront 25 % de leurs prestations de retraite contre un versement forfaitaire au moment de la retraite, à un montant inférieur de 15 % à celui prévu dans les provisions techniques. (Des hypothèses de 15 %, de 10 % et de 10 %, respectivement, ont été appliquées au 31 mars 2018, au 31 mars 2017 et au 31 mars 2016). Une proportion de 30 % des participants titulaires de droits à prestations différées devrait se prévaloir de l'option d'échange d'augmentations des prestations de retraite (l'option PIE) au moment du départ à la retraite.

## Notes annexes

Exercices clos les 31 mars 2019 et 2018

### 18. Obligations au titre des prestations de retraite (suite)

#### b) Sensibilité aux changements d'hypothèses

Les principales hypothèses utilisées dans le cadre d'IAS 19 ont trait aux taux d'actualisation, d'inflation et de mortalité. Le fait d'appliquer différentes hypothèses aurait une incidence significative sur les résultats présentés. Le tableau suivant présente la sensibilité des résultats à ces hypothèses.

	Dépenses prévues pour 2019-2020			Surplus en mars 2019 M£
	Coût des services M£	Montant net des intérêts M£	Total de l'incidence sur le résultat net M£	
Données actuelles	0,8	(3,8)	(3,0)	147,7
Incidence d'une diminution de 0,1 % du taux d'actualisation Valeur recalculée	– 0,8	0,5 (3,3)	0,5 (2,5)	(15,2) 132,5
Incidence d'une augmentation de 0,1 % de l'hypothèse en matière d'inflation Valeur recalculée	– 0,8	0,3 (3,5)	0,3 (2,7)	(12,1) 135,6
Incidence d'une augmentation de 1 an de l'espérance de vie Valeur recalculée	– 0,8	0,8 (3,0)	0,8 (2,2)	(30,9) 116,8

Les renseignements relatifs à la sensibilité présentés ci-dessus sont approximatifs et ont été calculés en tenant compte de la durée des passifs et de l'ensemble du profil des participants de la caisse. La même méthode a été appliquée au cours des périodes précédentes. Le recours à une méthode plus exacte pour calculer la sensibilité aurait pu donner lieu à la présentation de résultats légèrement différents de ceux présentés ci-dessus. Les sensibilités présentées ci-dessus présument que, à l'exception des contrats de rente, les actifs de la caisse demeurent inchangés malgré les variations des hypothèses; dans les faits, cependant, les variations des taux d'intérêt du marché et des taux d'inflation auront également une incidence sur la valeur des actifs de la caisse.

#### c) Régime de retraite à cotisations définies

Le Groupe a facturé 2,3 M£ à l'égard du régime de retraite à cotisations définies de Dairy Crest Group au cours de l'exercice clos le 31 mars 2019 (2018 – 2,0 M£).

### 19. Dettes fournisseurs et autres créditeurs

	2019 M£	2018 M£
Dettes fournisseurs*	51,1	41,4
Autres impôts et taxes et prestations sociales	1,3	1,3
Autres créanciers*	4,9	3,0
Charges à payer*	26,2	26,9
	83,5	72,6

\*Passifs financiers au coût amorti

Les charges à payer comprennent un montant de 6,5 M£ lié au financement de promotions (2018 – 7,3 M£). Les charges à payer liées au financement de promotions sont calculées en fonction du taux de remboursement estimatif lié à la promotion. Le client réclamera le financement de façon rétrospective en fonction de la réussite de la promotion.

### 20. Produits différés

	2019 M£	2018 M£
<b>Courants</b>		
Subventions	0,3	0,6
<b>Non courants</b>		
Subventions	2,1	2,4

En 2010-2011, deux nouvelles chaudières à biomasse ont été installées dans les installations de fabrication de fromage de Davidstow. Les dépenses d'investissement se sont chiffrées à 3,9 M£ et nous avons reçu des subventions en trésorerie de 0,8 M£ au cours de l'exercice clos le 31 mars 2011 et de 0,2 M£ au cours de l'exercice clos le 31 mars 2012 de la part de la South West of England Regional Development Agency.

## Notes annexes

Exercices clos les 31 mars 2019 et 2018

### 21. Provision

	Acquisition par Saputo M£	Restructuration des TI M£	Restructuration et rationalisation des installations M£	Provision relative à la cession de la division des produits laitiers M£	Provision liée à la dilapidation M£	Total M£
Au 1 <sup>er</sup> avril 2017	–	–	2,3	0,2	2,2	4,7
Montant utilisé au cours de l'exercice	–	–	(0,5)	(0,2)	(0,2)	(0,9)
Montant facturé au cours de l'exercice	–	–	–	–	–	–
Au 31 mars 2018	–	–	1,8	–	2,0	3,8
Courant	–	–	1,8	–	–	1,8
Non courant	–	–	–	–	2,0	2,0
Au 1 <sup>er</sup> avril 2018	–	–	1,8	–	2,0	3,8
Montant utilisé ou libéré au cours de l'exercice	–	(0,1)	(0,5)	–	(1,9)	(2,5)
Montant facturé au cours de l'exercice	5,6	2,1	–	–	–	7,7
<b>Au 31 mars 2019</b>	<b>5,6</b>	<b>2,0</b>	<b>1,3</b>	<b>–</b>	<b>0,1</b>	<b>9,0</b>
Courant	5,6	2,0	1,3	–	0,1	9,0
Non courant	–	–	–	–	–	–

#### a) Acquisition par Saputo

Le 22 février 2019, la Société et Saputo inc. ont annoncé la conclusion d'un accord portant sur les modalités d'une acquisition en trésorerie recommandée, par Saputo Dairy UK Ltd, de la totalité du capital social émis et à émettre de la Société. Le 15 avril 2019, le Plan est entré en vigueur et la Société est devenue une filiale entièrement détenue de Saputo Dairy UK Ltd. Tous les honoraires impayés relatifs à la transaction ont fait l'objet d'une provision pour l'exercice clos le 31 mars 2019.

#### b) Restructuration des TI

En 2016, le Groupe a entrepris un projet de remplacement de ses systèmes de fabrication, d'achat et de finances et de restructuration de sa fonction liée aux systèmes de l'entreprise. Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2019, le Groupe a constitué une provision à l'égard de tous les coûts futurs liés à la restructuration et à la transition dans le cadre de ce projet.

#### c) Restructuration et rationalisation des installations d'exploitation

En 2016, le Groupe a constitué une provision de 4,3 M£ à l'égard de coûts de remise en état et de démolition relativement à la fermeture du site de Chard. Le Groupe a payé une tranche de 0,5 M£ de ces coûts au cours de l'exercice clos le 31 mars 2019 (2018 – 0,5 M£) et prévoit que le solde de la provision sera utilisé au cours de l'exercice se clôturant le 31 mars 2020.

#### d) Provision relative à la cession de la division des produits laitiers

Au 31 mars 2016, le Groupe détenait une provision de 3,0 M£ relative aux coûts futurs attendus à l'égard de la cession des activités de la division des produits laitiers à Muller UK & Ireland Group LLP le 26 décembre 2015. En 2018, le Groupe a payé une tranche de 0,2 M£ de ces coûts en utilisant le solde de la provision.

#### e) Provision pour délabrement

Au 31 mars 2017, le Groupe détenait une provision relative aux obligations pour délabrement concernant des propriétés à bail qu'il est hautement probable que le Groupe ne renouvellera pas à l'expiration. Le paiement de cette provision serait versé après la libération des immeubles respectifs. Le Groupe a payé une tranche de 1,9 M£ de ces coûts au cours de l'exercice clos le 31 mars 2019 (2018 – 0,2 M£). Le solde de la provision sera utilisé au cours de l'exercice se clôturant le 31 mars 2020.

## Notes annexes

Exercices clos les 31 mars 2019 et 2018

### 22. Capital social

Autorisé	2019 en milliers	2018 en milliers
Actions ordinaires de 25 pence chacune	<b>240 000</b>	240 000
<b>Émises et entièrement libérées</b>		
Au 31 mars 2017	141 071	35,3
Émises contre de la trésorerie à l'exercice d'options sur actions	344	0,1
Au 31 mars 2018	141 415	35,4
Émises contre de la trésorerie à l'exercice d'options sur actions	14 112	3,5
<b>Au 31 mars 2019</b>	<b>155 527</b>	<b>38,9</b>

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2019, 14 111 232 actions ont été émises assorties d'une prime de 64,9 M£ pour une contrepartie globale de 68,4 M£ (2018 – 344 027 actions assorties d'une prime de 1,2 M£ pour une contrepartie globale de 1,3 M£). L'exercice d'options sur actions de la direction est réglé au moyen du transfert d'actions existantes depuis le régime d'actionariat des employés (le « RAE ») de Dairy Crest. Se reporter à la note 24.

### 23. Notes portant sur l'état des variations des capitaux propres

Les actions détenues par le RAE sont disponibles aux fins des attributions en vertu des régimes d'options sur actions de la direction de la Société (se reporter à la note 24).

Au 31 mars 2019, le RAE détenait 812 018 actions (2018 – 1 038 035 actions) de la Société à un coût de 0,2 M£ (2018 – 0,3 M£). Le RAE a été créé en août 1996 en vue d'acquérir des actions de la Société pour couvrir certaines obligations futures du Groupe, y compris les actions attribuées en vertu des régimes d'options sur actions de la Société. Au cours de l'exercice, le fiduciaire du RAE a transféré 226 017 (2018 – 94 497) actions suivant l'exercice d'options et a acquis 300 actions (2018 – néant) à 25 pence par action. La valeur de marché des actions détenues par le RAE, qui sont négociées à la Bourse de Londres, se chiffrait à 5,0 M£ au 31 mars 2019 (2018 – 5,3 M£).

	Réserve liée à la fusion M£	Réserve liée à la couverture M£	Réserve liée au change M£	Autres réserves M£
Au 31 mars 2018	55,9	(5,8)	(1,5)	48,6
Total comptabilisé dans les autres éléments du résultat global	–	1,4	–	1,4
<b>Au 31 mars 2019</b>	<b>55,9</b>	<b>(4,4)</b>	<b>(1,5)</b>	<b>50,0</b>
Au 31 mars 2017	55,9	(6,1)	(1,5)	48,3
Total comptabilisé dans les autres éléments du résultat global	–	0,3	–	0,3
Au 31 mars 2018	55,9	(5,8)	(1,5)	48,6

La réserve liée à la fusion comprend la prime à l'émission d'actions en vue de régler l'achat de Dairy Crest Limited en 1996. Le montant cumulatif du goodwill déduit de la réserve liée à la fusion se chiffre à 86,8 M£ (2018 – 86,8 M£). La réserve ne peut être distribuée.

La réserve liée à la couverture comprend les profits et les pertes sur les instruments de couverture, dans la mesure où ils sont des couvertures de flux de trésorerie efficaces. Tout profit ou toute perte comptabilisé dans la réserve liée à la couverture est reclassé en résultat net lorsque l'élément sous-jacent couvert a une incidence sur le résultat net.

La réserve liée au change comptabilise les écarts de change découlant de la conversion des comptes de filiales libellés en devises contrebalancés par les fluctuations des prêts et des dérivés désignés comme couverture de l'investissement net dans des filiales à l'étranger.

## Notes annexes

Exercices clos les 31 mars 2019 et 2018

### 24. Régimes de rémunération fondée sur des actions

Le Groupe a six régimes d'options sur actions.

#### a) Régime incitatif à long terme (« RILT ») de Dairy Crest

En vertu de ce régime incitatif à long terme lancé en juin 2018, des attributions constituées de droits visant l'acquisition d'actions à un prix nominal sont versées aux administrateurs et aux membres de la haute direction, sous réserve de l'atteinte de cibles financières et non financières en fonction i) du rendement total pour les actionnaires sur une période de trois ans, par rapport à des sociétés comparables et ii) des tableaux de bord stratégiques de mesures financières et non financières. Les composantes rendement total pour les actionnaires et tableaux de bord stratégiques représentent respectivement 60 % et 40 % des attributions. La période d'acquisition des droits relativement aux attributions en vertu de ce régime est de trois ans, et les droits peuvent être exercés sur une période de dix ans. La juste valeur des options est évaluée à la date d'attribution.

#### b) Régime d'alignement à long terme (« RALT ») de Dairy Crest

Le RALT est un régime incitatif à long terme en vertu duquel des attributions constituées de droits visant l'acquisition d'actions à un prix nominal sont versées aux administrateurs et aux membres de la haute direction. Les droits des attributions en vertu de ce régime sont acquis au rythme suivant : 50 % après quatre ans et 50 % après cinq ans. Un critère de rendement antérieur à l'attribution détermine le montant de toute attribution initiale, après quoi aucune condition de rendement importante n'influe sur l'acquisition des droits. Par conséquent, la juste valeur de ces options correspond à 100 % du prix à la date d'attribution. Le RALT a été remplacé par le RILT au cours de l'exercice clos le 31 mars 2019.

#### c) Prime d'incitation à la transformation (« PIT »)

La PIT a été attribuée en décembre 2014, en vertu des règles du RIALT. La PIT est une option dont le prix est de néant et qui permet d'acquérir des actions ordinaires, sous réserve de l'atteinte de certains objectifs en matière de rendement, outre l'emploi continu. Les objectifs en matière de rendement sont classés en trois catégories :

- 1) la gestion du processus d'approbation de la concurrence relativement à la vente des activités de la division des produits laitiers;
- 2) la restructuration appropriée du Groupe;
- 3) la participation à la réussite de la future entreprise, en ce qui concerne le développement du Groupe, y compris l'offre de valeur pour les actionnaires.

La période d'acquisition des droits était de trois ans à partir de la date d'attribution et les droits relatifs à cette attribution ont été acquis en décembre 2017, après l'évaluation du rendement en fonction de conditions de haute performance. Le règlement en trésorerie n'est pas possible.

#### d) Régime de prime différée (« RPD »)

Toute prime correspondant à plus de 50 % du salaire annuel de base est différée en options sur actions, et la période d'acquisition des droits connexes est de trois ans. La seule condition relative à l'acquisition des droits est l'emploi continu. Le coût de ces options sur actions dépend du nombre d'actions émises et du prix de l'action à la date d'attribution, réparti sur la période d'acquisition des droits. Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2019, aucune action différée n'a été attribuée relativement à l'exercice clos le 31 mars 2018 (2018 – aucune).

#### e) Régime incitatif d'actions à long terme (« RIALT ») de Dairy Crest

En vertu de ce régime incitatif à long terme, des attributions de droits visant l'acquisition d'actions à un prix nominal sont versées aux administrateurs et aux membres de la haute direction, sous réserve de l'atteinte de cibles financières en fonction i) du rendement total pour les actionnaires sur une période de trois ans par rapport à des sociétés comparables et ii) de la croissance du bénéfice par action de base ajusté. La composante rendement total pour les actionnaires représente 60 % des attributions. La période d'acquisition des droits aux attributions en vertu de ce régime est de trois ans et les droits peuvent être exercés sur une période de sept ans. Aucune attribution n'a eu lieu au cours de l'exercice clos le 31 mars 2019 (2018 – néant). Le règlement en trésorerie n'est pas possible. Le RIALT a été remplacé par le RILT au cours de l'exercice clos le 31 mars 2014.

#### f) Régime d'épargne-actions de Dairy Crest

Tous les employés sont admissibles au régime d'épargne-actions de Dairy Crest, en vertu duquel ils peuvent utiliser leur épargne mensuelle pour acheter des actions. Les options sont attribuées à un escompte pouvant aller jusqu'à 20 % de la valeur de marché des actions. Ces options ne sont liées à aucun critère de rendement; les droits connexes sont acquis trois ans après la date d'attribution et ils peuvent être exercés sur une période de six mois. Au cours de l'exercice considéré, 1 453 920 options ont été attribuées (2018 – aucune). Le règlement en trésorerie n'est pas possible.

## Notes annexes

Exercices clos les 31 mars 2019 et 2018

### 24. Régimes de rémunération fondée sur des actions (suite)

Le tableau qui suit présente le nombre d'options sur actions pour chacun des principaux régimes :

	RILT	RALT	PIT	RPD	RIALT	Régime d'épargne-actions
	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre
Options en circulation au 1 <sup>er</sup> avril 2018	–	1 272 852	263 852	76 315	128 620	526 868
Options attribuées au cours de l'exercice	630 425	–	–	–	–	1 453 920
Dividendes réinvestis	31 370	57 326	13 135	3 195	768	–
Options exercées au cours de l'exercice	–	(134 714)	–	(20 991)	(62 599)	(4 008)
Options frappées de déchéance au cours de l'exercice	(30 730)	(154 665)	–	–	–	(579 504)
<b>Options en circulation au 31 mars 2019</b>	<b>631 065</b>	<b>1 040 799</b>	<b>276 987</b>	<b>58 519</b>	<b>66 789</b>	<b>1 397 276</b>
<b>Susceptibles d'être exercées au 31 mars 2019</b>	<b>631 065</b>	<b>1 040 799</b>	<b>276 987</b>	<b>58 519</b>	<b>66 789</b>	<b>1 397 276</b>
Options en circulation au 1 <sup>er</sup> avril 2017	–	1 071 194	262 374	73 533	130 393	941 136
Options attribuées au cours de l'exercice	–	217 007	–	–	–	–
Dividendes réinvestis	–	71 116	10 495	2 782	5 186	–
Options exercées au cours de l'exercice	–	(86 465)	–	–	(6 959)	(344 027)
Options frappées de déchéance au cours de l'exercice	–	–	(9 017)	–	–	(70 241)
Options en circulation au 31 mars 2018	–	1 272 852	263 852	76 315	128 620	526 868
Susceptibles d'être exercées au 31 mars 2018	–	73 188	263 852	76 315	128 620	957

Toutes les options de l'ensemble des régimes d'options sur actions, que les droits connexes soient acquis ou non, sont devenues susceptibles d'être exercées d'après le statut de l'acquisition de Dairy Crest Group Limited par Saputo inc. Par conséquent, aucune option sur actions n'était en circulation à la date des présents états financiers.

La charge du Groupe découlant des régimes d'options sur actions pour les activités poursuivies durant l'exercice clos le 31 mars 2019 se chiffre à 5,3 M£ (2018 – 1,6 M£).

### 25. Engagements et éventualités

#### a) Contrats de location simple

Le Groupe a conclu des contrats de location commerciaux visant certains terrains ainsi que des immeubles, des véhicules et du matériel. Aucune option significative de renouvellement, ni clause d'indexation ou option d'achat n'est prévue aux contrats de location importants. Ces contrats de location ne comportent aucune clause conditionnelle liée à la location ou à l'exploitation ni contrat de sous-location important. Aucune restriction importante n'est imposée au preneur en vertu de ces contrats de location. Ces contrats de location ont une durée de vie moyenne se situant entre trois et dix ans.

Le tableau qui suit présente les loyers minimaux futurs à payer en vertu des contrats de location simple non résiliables aux 31 mars.

	2019 M£	2018 M£
Un an ou moins	9,7	10,0
Plus de un an mais pas plus de cinq ans	35,3	35,5
Plus de cinq ans	2,5	6,4

## Notes annexes

Exercices clos les 31 mars 2019 et 2018

### 25. Engagements et éventualités (suite)

#### b) Contrats de location-financement

Au cours de l'exercice précédent, le Groupe était partie à un contrat de location-financement visant des actifs précis de Nuneaton. Ce contrat de location a expiré au cours de l'exercice clos le 31 mars 2019 et, au moment de son renouvellement, il a été classé comme un contrat de location simple.

	2019		2018	
	Paiements minimaux M£	Valeur actualisée des paiements M£	Paiements minimaux M£	Valeur actualisée des paiements M£
Un an ou moins	-	-	1,1	1,1
Plus de un an mais pas plus de cinq ans	-	-	-	-
Plus de cinq ans	-	-	-	-
Total des paiements minimaux exigibles en vertu du contrat de location	-	-	1,1	1,1
Moins : montant représentant les charges financières	-	-	-	-
Valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location	-	-	1,1	1,1

#### c) Garanties

La Société a offert des garanties et des indemnités à Lombard Business Leasing Limited relativement aux obligations de Dairy Crest Limited en vertu de trois contrats de location. Au 31 mars 2019, les paiements futurs au titre de ces contrats se chiffraient à 35,1 M£ (2018 – 42,7 M£) et le montant maximal à payer par la Société en vertu de ces garanties était de 106,0 M£ (2018 – 106,0 M£), plus les intérêts.

#### d) Engagements de capital

	2019 M£	2018 M£
Futures dépenses d'investissement contractées à l'égard des immobilisations corporelles	6,1	10,5

#### e) Passifs éventuels

##### *Passif pour délabrement relativement au site de Chadwell Heath*

En vertu des modalités de la convention de vente et d'achat des activités de la division des produits laitiers, le Groupe a un passif éventuel pour délabrement relativement au site de Chadwell Heath. Le contrat de location n'expire qu'en juillet 2032, et comporte des clauses de résiliation possible en juillet 2022 et en juillet 2027. En 2018, Muller UK & Ireland Group LLP a annoncé son intention de procéder à la fermeture du site; cependant, toute obligation connexe est tributaire des intentions du propriétaire à l'égard du site. Les administrateurs ne peuvent quantifier le passif éventuel relatif à cette obligation, puisque cela pourrait nuire aux intérêts du Groupe, la question étant susceptible de faire l'objet de négociations ou de procédures judiciaires. La position du Groupe à l'égard de ce passif éventuel n'a pas varié au cours de l'exercice clos le 31 mars 2019.

##### *Litige portant sur le projet d'investissement à Davidstow*

Au 31 mars 2017, un certain nombre de litiges portant sur des contrats étaient en cours à l'égard du projet d'investissement lié au lactosérum déminéralisé et aux GOS à Davidstow. Dans certains cas, des réclamations ont été faites par le Groupe, et dans d'autres, des réclamations ont été faites contre ce dernier. Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2018, des ententes de règlement ont été conclues à l'égard de certains des litiges les plus importants. Au 31 mars 2019, une réclamation était en cours contre le Groupe. Le Groupe ne présente aucun détail concernant les réclamations réglées ou en cours en raison du caractère sensible de la question. De l'avis des administrateurs, aucun passif important n'exigeait la constitution d'une provision au 31 mars 2019.

## Notes annexes

Exercices clos les 31 mars 2019 et 2018

### 26. Transactions entre parties liées

Le Groupe n'a aucune partie liée importante.

### Rémunération des principaux membres de la direction du Groupe et de la Société

	2019 M€	2018 M€
Avantages du personnel à court terme	2,3	2,0
Paiements fondés sur des actions	3,1	1,0
Total de la rémunération payée aux principaux membres de la direction	5,4	3,0

Au cours de l'exercice, les principaux membres de la direction comprenaient des administrateurs membres ou non de la haute direction et l'ensemble des membres de l'équipe de la haute direction du Groupe.

### 27. Objectifs et méthodes en matière de gestion du risque financier

Le 15 avril 2019, le Groupe a été acquis par Saputo Dairy UK Limited, une filiale entièrement détenue de Saputo inc. Le 29 avril 2019, les emprunts en vertu de la facilité de crédit renouvelable ont été remboursés intégralement et la facilité a été résiliée. Le 17 mai 2019, les billets en circulation du Groupe arrivant à échéance en 2021, en 2023 et en 2026 ont été remboursés dans le cadre du placement privé. Les emprunts et les billets d'emprunt ont été remboursés au moyen des fonds fournis par le groupe Saputo, qui ont été injectés à titre de capital social dans la Société. Les paragraphes qui suivent présentent les détails des arrangements pertinents en matière de trésorerie au cours de l'exercice.

L'objectif de la fonction de gestion de la trésorerie, qui relève du conseil d'administration, consiste à gérer le risque financier du Groupe, à obtenir du financement rentable pour les activités du Groupe et à réduire l'incidence des fluctuations des taux d'intérêt et des taux de change sur la valeur des actifs et des passifs financiers du Groupe et de la Société sur la rentabilité présentée et sur les flux de trésorerie.

Les principaux instruments financiers du Groupe comprennent les emprunts et les découverts bancaires, les billets et la trésorerie et les dépôts à court terme. Le principal objectif de ces instruments financiers consiste à mobiliser des capitaux destinés aux activités du Groupe. Le Groupe a divers autres actifs et passifs financiers tels que les créances clients et les dettes fournisseurs, qui découlent directement de ses activités.

Le Groupe conclut également des transactions sur dérivés, qui se composent principalement de swaps de devises et de contrats de change à terme. L'objectif est de gérer les risques liés aux taux d'intérêt et de change découlant des activités du Groupe et de ses sources de financement. Le Groupe a comme ligne directrice de ne pas négocier d'instruments financiers, et a suivi cette politique en 2018 et en 2019.

Les principaux risques découlant des instruments financiers du Groupe sont le risque de liquidité, le risque de taux d'intérêt, le risque de prix et le risque de crédit. Les paragraphes qui suivent présentent de l'information au sujet de la façon dont ces risques surviennent ainsi que des objectifs, des méthodes et des processus acceptés par le conseil d'administration pour gérer ces risques, et des méthodes utilisées pour évaluer chaque risque. Des instruments dérivés sont utilisés pour modifier les caractéristiques économiques des instruments financiers conformément aux lignes directrices en matière de trésorerie du Groupe. Les méthodes comptables du Groupe en matière de dérivés sont présentées dans la note portant sur les méthodes comptables.

## Notes annexes

Exercices clos les 31 mars 2019 et 2018

### 27. Objectifs et méthodes en matière de gestion du risque financier (suite)

#### a) Risque de liquidité

Le Groupe cherche à atténuer le risque de liquidité en gérant étroitement la trésorerie générée par ses entreprises en exploitation et en comparant les résultats réels aux budgets et aux prévisions. Les dépenses d'investissement font l'objet d'un contrôle attentif, et des limites d'autorisation détaillées sont établies jusqu'au niveau des membres de la haute direction; en outre, des critères de retombées en trésorerie sont suivis dans le cadre du processus d'évaluation des placements. Les prévisions à court et à long terme établies en matière de trésorerie et de dette sont constamment revues et des mises à jour sont régulièrement présentées aux membres de la haute direction pour mettre en lumière la marge de décaissement de la facilité et le rendement de la dette nette.

La gestion quotidienne de la trésorerie repose sur les montants disponibles en vertu des facilités de crédit renouvelables, des autorisations de découvert et, à l'occasion, des dépôts à court terme sur le marché monétaire en cas de trésorerie excédentaire.

#### b) Risque de change

Le Groupe n'a aucune activité importante ailleurs qu'au Royaume-Uni. Il achète et vend cependant une petite quantité de biens en monnaies autres que la livre sterling. Par conséquent, la valeur des produits, des achats, des actifs, des passifs et des flux de trésorerie du Groupe libellés en monnaies autres que la livre sterling peut varier en fonction des fluctuations du change, et plus particulièrement celle de l'euro par rapport à la livre sterling. L'exposition du Groupe au taux de change entre l'euro et la livre sterling augmente en raison de la production de lactosérum déminéralisé et de GOS qui est principalement vendue en euros. Le Groupe a pour méthode d'apparier les expositions aux transactions liées aux devises, dans la mesure du possible et, le cas échéant, le Groupe aura recours à des instruments financiers sous la forme de contrats de change à terme pour couvrir les transactions futures et les flux de trésorerie libellés en monnaies autres que la livre sterling.

La majorité des transactions du Groupe sont réglées dans la monnaie fonctionnelle de l'entité et, par conséquent, l'exposition liée aux transactions est actuellement restreinte. Comme le précise la note 13, les seules créances clients importantes libellées en devise autre que la livre sterling sont libellées en euros. Au 31 mars 2019, les créances clients libellées en euros se chiffraient à 8,2 M£ (2018 – 1,1 M£). Nous prévoyons que ce montant augmentera en 2019-2020 en raison de la croissance continue des ventes de lactosérum déminéralisé et de GOS.

Les expositions au change relatives à d'autres transactions, comme certaines dépenses d'investissement libellées dans une monnaie étrangère, sont couvertes après l'approbation du projet au moyen de contrats de change à terme.

#### c) Risque de prix

Le Groupe est exposé au risque de prix relativement à certaines marchandises et leurs sous-produits utilisés par les entreprises du Groupe. Les principales marchandises autres que laitières qui ont une incidence sur le prix des intrants du Groupe sont les huiles végétales, le gaz, l'électricité, le diesel, le mazout lourd et les sous-produits de pétrole brut (utilisés pour l'emballage).

Le Groupe surveille les prix de façon continue afin d'évaluer l'incidence des fluctuations sur la rentabilité et pour évaluer si le montant de la couverture à terme est approprié. Cela comprend des contrats sur l'huile végétale et l'énergie, qui sont généralement conclus avec une saison d'avance en ce qui concerne l'énergie utilisée en été et en hiver, certains étant toutefois conclus à des intervalles plus réguliers.

Le Groupe examine régulièrement les marchés des marchandises pertinents ainsi que les futurs niveaux de couverture. Des contrats à prix fixe ne sont conclus qu'avec l'approbation du comité responsable des risques sur marchandises, qui se compose de membres de la haute direction responsable de l'exploitation et des finances ainsi que de conseillers externes.

#### d) Risque de crédit

Conformément aux méthodes employées par le Groupe, tous les clients qui désirent acheter à crédit sont assujettis à des procédures de vérification du crédit. Le Groupe n'offre ces modalités qu'à des tiers reconnus et solvables. En outre, les soldes des débiteurs sont continuellement surveillés, ce qui fait que l'historique de pertes pour créances irrécouvrables du Groupe est négligeable.

L'âge des soldes impayés est surveillé de près tout au long de l'exercice et des mesures sont rapidement prises en cas de non-respect des modalités de paiement.

## Notes annexes

Exercices clos les 31 mars 2019 et 2018

### 27. Objectifs et méthodes en matière de gestion du risque financier (suite)

Tous les emprunts en vertu de la facilité de crédit renouvelable sont contractés auprès de banques affichant des notations de crédit à long terme de A ou supérieures. Les fonds qui constituent un surplus temporaire par rapport aux exigences de l'entreprise sont investis dans des comptes de dépôt auprès de grandes banques commerciales au Royaume-Uni affichant des notations de crédit de A ou supérieures. À l'heure actuelle, le Groupe n'est pas tenu de faire des dépôts à long terme et, par conséquent, le risque de contrepartie est considéré comme acceptable. Des instruments financiers dérivés sont conclus avec diverses banques affichant une notation de crédit à long terme de A ou supérieure en vue d'éviter la concentration excessive d'instruments financiers auprès d'une contrepartie.

### 28. Instruments financiers

#### a) Juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers

La valeur comptable et la juste valeur de la totalité des instruments financiers du Groupe qui sont compris dans les états financiers sont identiques, à l'exception des billets. La valeur comptable des billets se chiffre à 122,8 M€ (2018 – 134,9 M€) et la juste valeur, à 121,9 M€ (2018 – 134,0 M€). La juste valeur des emprunts a été calculée conformément à IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur*, selon le niveau 2 de la hiérarchie, en actualisant les flux de trésorerie futurs attendus aux taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

#### b) Swaps de devises

Le montant en capital nominal des swaps de devises en cours entre le dollar américain et la livre sterling au 31 mars 2019 se chiffrait à 101,3 M\$ (77,8 M€) [2018 – 126,3 M\$ (89,9 M€)]. Les branches paiement et réception de ces swaps de devises sont assorties de taux fixes; ces swaps sont désignés comme des couvertures de flux de trésorerie et ils répondent aux critères de la comptabilité de couverture. Au 31 mars 2019, les taux d'intérêt fixes variaient de 3,227 % à 4,516 % (2018 – 3,227 % à 4,516 %). Tout profit ou perte découlant d'ajustements liés à la juste valeur différé au titre des capitaux propres sera repris dans l'état du résultat net (charges financières) au cours des cinq prochaines années (soit la durée de vie des swaps).

Aucun swap de devises entre l'euro et la livre sterling n'était en place au 31 mars 2019, pas plus qu'au 31 mars 2018. Un remboursement de 10,7 M€ (9,2 M€) a été versé le 4 avril 2017. Les branches paiement et réception de ces swaps de devises étaient assorties de taux fixes; les swaps étaient désignés comme des couvertures de flux de trésorerie et ils répondaient aux critères de la comptabilité de couverture. Les taux d'intérêt fixes variaient entre 5,47 % et 5,60 %.

#### c) Contrats de change à terme

Le Groupe conclut certains contrats de change à terme pour couvrir le coût en livres sterling des futurs achats et encaissements libellés en devises. Aucun contrat de change à terme n'était en place au 31 mars 2019 ou au 31 mars 2018.

#### d) Facilités d'emprunt

Le Groupe avait des facilités d'emprunt à long terme engagées en vertu desquelles un montant de 117,0 M€ (2018 – 81,0 M€) pouvait être prélevé au 31 mars 2019 et à l'égard desquelles toutes les conditions étaient respectées à ce jour. Les facilités d'un montant de 117,0 M€ arriveront à échéance le 6 octobre 2020 (2018 – le 6 octobre 2020).

## Notes annexes

Exercices clos les 31 mars 2019 et 2018

### 29. Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

	Exercice clos le 31 mars 2019	Exercice clos le 31 mars 2018
	M€	M€
Bénéfice avant impôt – activités poursuivies	8,9	179,2
Charges financières et autres produits financiers – activités poursuivies	5,6	10,2
Bénéfice provenant des activités d'exploitation	14,5	189,4
Amortissement	16,5	17,7
Amortissement d'immobilisations incorporelles générées à l'interne	0,7	2,7
Amortissement d'immobilisations incorporelles acquises	0,4	0,4
Provisions pour écart entre les sorties de trésorerie et les montants comptabilisés dans l'état du résultat net	38,6	1,7
Gain lié au changement des règlements sur les régimes de retraite (note 3)	–	(130,9)
Attribution de subventions	(0,6)	(1,5)
Paiements fondés sur des actions	5,3	1,6
Bénéfice à la cession de dépôts	(0,4)	(2,4)
Écart entre les cotisations au régime de retraite versées et les montants comptabilisés dans l'état du résultat net	(13,5)	(11,5)
Crédits d'impôt liés à la recherche et au développement	(2,2)	(0,6)
Augmentation des stocks	(10,1)	(34,4)
(Augmentation) diminution des débiteurs	(4,7)	4,4
Augmentation (diminution) des créditeurs	6,9	(2,9)
<b>Trésorerie provenant des activités d'exploitation</b>	<b>51,4</b>	<b>33,7</b>

### 30. Variation des soldes de trésorerie

	Au 1 <sup>er</sup> avril 2018	Flux de trésorerie	Fluctuations sans effet sur la trésorerie	Fluctuation du taux de change	Au 31 mars 2019
	M€	M€	M€	M€	M€
Emprunts (courants)**	(17,8)	16,0	(245,8)	1,8	(245,8)
Emprunts (non courants)	(276,1)	36,0	245,8	(5,7)	0,0
Contrats de location-financement***	(1,1)	1,1	–	–	–
Frais d'émission de titres d'emprunt	1,2	–	(0,6)	–	0,6
Passifs liés au financement	(293,8)	53,1	(0,6)	(3,9)	(245,2)

  

	Au 1 <sup>er</sup> avril 2017	Flux de trésorerie	Fluctuations sans effet sur la trésorerie	Fluctuation du taux de change	Au 31 mars 2018
	M€	M€	M€	M€	M€
Emprunts (courants)**	(11,9)	11,9	(17,8)	–	(17,8)
Emprunts (non courants)	(274,0)	(31,0)	17,8	11,1	(276,1)
Contrats de location-financement***	(2,5)	1,4	–	–	(1,1)
Frais d'émission de titres d'emprunt	1,4	0,4	(0,6)	–	1,2
Passifs liés au financement	(287,0)	(17,3)	(0,6)	11,1	(293,8)

\* Le Groupe a des billets d'un montant de 101,3 M\$ à l'égard desquels des swaps de devises ont été mis en place pour fixer le taux d'intérêt et les remboursements de capital en livres sterling (mars 2018 – 126,3 M\$). En vertu des normes IFRS, les emprunts en devises sont reconvertis en livres sterling à la fin de l'exercice en fonction des taux de change. Les swaps de devises sont comptabilisés à la juste valeur et tiennent compte des fluctuations des taux d'intérêt et des taux de change du marché. Le Groupe définit la dette nette afin d'y inclure le passif effectif en livres sterling dans les cas où les swaps de devises ont été utilisés pour convertir les emprunts en devises en livres sterling. L'ajustement de 10,6 M€ compris dans le tableau qui précède (mars 2018 – 6,7 M€) convertit l'équivalent en livres sterling des billets libellés en dollars et en euros au taux de change à la fin de l'exercice [77,8 M€ (mars 2018 – 89,9 M€)] en fonction du passif à taux fixe de 67,2 M€ (mars 2018 – 83,2 M€).

## Notes annexes

Exercices clos les 31 mars 2019 et 2018

### 30. Variation des soldes de trésorerie (suite)

\*\* Au cours de l'exercice, le Groupe a remboursé 25,0 M\$ (16,0 M£) de billets à taux fixe de 2011 à l'échéance. Les flux de trésorerie de 16,0 M£ liés au remboursement sont présentés dans le tableau aux postes Emprunts (courants) de 16,0 M£ et Incidence des swaps de devises de néant.

\*\*\* Les fluctuations sans effet sur la trésorerie des contrats de location-financement en 2017 ont trait à la comptabilisation de l'accord visant le renouvellement du contrat de location des actifs à Nuneaton.

### 31. Événement postérieur à la date de clôture

Le 22 février 2019, la Société et Saputo inc. ont annoncé la conclusion d'un accord portant sur les modalités d'une acquisition en trésorerie recommandée, par Saputo Dairy UK Ltd, de la totalité du capital social émis et à émettre de la Société. Cette acquisition a été réalisée par l'intermédiaire d'un plan d'arrangement approuvé par le tribunal en vertu de l'article 26 de la loi intitulée Companies Act 2006 (le « Plan »). Le 1<sup>er</sup> avril 2019, les actionnaires de la Société ont voté en faveur du Plan lors de la séance plénière et le 11 avril 2019, le tribunal a émis une ordonnance approuvant le Plan. Le 15 avril 2019, l'ordonnance a été déposée auprès du directeur du registre des sociétés après quoi le Plan est entré en vigueur et la Société est devenue une filiale entièrement détenue de Saputo Dairy UK Ltd.

Le 29 avril 2019, les emprunts en vertu de la facilité de crédit renouvelable ont été remboursés intégralement et la facilité a été résiliée. Le 17 mai 2019, les billets du Groupe en circulation arrivant à échéance en 2021, en 2023 et en 2026 ont été remboursés par anticipation dans le cadre du placement privé. Les emprunts et les billets ont été remboursés au moyen des fonds fournis par le groupe Saputo, qui ont été injectés à titre de capital social dans la Société.

### 32. Information sur la Société

Au cours de la période et à la date de clôture, le Groupe était appelé Dairy Crest Group plc et était une société ouverte inscrite en Angleterre et au pays de Galles dont le siège social était situé au Royaume-Uni. Les actions du Groupe étaient négociées à la Bourse de Londres.

Comme il est décrit à la note 31, après la fin de l'exercice, le Groupe a été acquis par Saputo inc. et a été retiré de la cote de la Bourse de Londres. La société mère immédiate ultime de la Société, qui s'appelle maintenant Dairy Crest Group Limited, est Saputo Dairy UK Limited.

La société mère ultime de la Société et celle qui exerce le contrôle de celle-ci à compter du 15 avril 2019 est Saputo inc., une entreprise constituée en société par actions au Canada. Le siège social de Saputo inc est situé au 6869, Métropolitain Est, Montréal (Québec) H1P 1X8, Canada.

**Annexe B**

**États financiers consolidés pro forma non audités de Saputo**

*Voir ci-joint.*

États financiers consolidés pro forma  
(en millions de dollars canadiens)

## **SAPUTO INC.**

Au 31 mars 2019 et pour l'exercice clos à cette date  
(non audité)

# SAPUTO INC.

Table des matières  
(en millions de dollars canadiens)  
(non audité)

---

	<b>Page</b>
État consolidé de la situation financière pro forma	1
État consolidé du résultat net pro forma	2
Notes annexes	3 – 16

# SAPUTO INC.

État consolidé de la situation financière pro forma  
(en millions de dollars CAD)

31 mars 2019  
(non audité)

	Saputo 31 mars 2019	Dairy Crest 31 mars 2019 (note 3 b)	Note 4	Ajustements pro forma	Saputo Données consolidées pro forma
<b>Actif</b>					
Actifs courants :					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	112,7 \$	25,1 \$	a)	(70,3) \$	67,5 \$
Débiteurs	1 248,2	59,4		–	1 307,6
Stocks	1 681,0	327,4		–	2 008,4
Impôt sur le résultat à recevoir	34,1	1,9		–	36,0
Frais payés d'avance et autres actifs	57,8	13,1		–	70,9
	3 133,8	426,9		(70,3)	3 490,4
Immobilisations corporelles	3 095,4	338,5		–	3 433,9
Goodwill	2 597,6	150,2	b)	1 116,2	3 864,0
Immobilisations incorporelles	876,2	52,6		–	928,8
Autres actifs	131,6	–	c)	4,3	135,9
Impôt différé	51,0	–	f)	2,3	53,3
Excédent au titre des prestations de retraite	–	257,1		–	257,1
<b>Total de l'actif</b>	<b>9 885,6 \$</b>	<b>1 225,3 \$</b>		<b>1 052,5 \$</b>	<b>12 163,4 \$</b>
<b>Passif</b>					
Passifs courants :					
Emprunts bancaires	130,4 \$	– \$	d)	66,0 \$	196,4 \$
Créditeurs et charges à payer	1 442,2	161,5		–	1 603,7
Impôt sur le résultat à payer	36,5	–		–	36,5
Tranche courante de la dette à long terme	323,4	426,6	e)	240,0	990,0
	1 932,5	588,1		306,0	2 826,6
Dette à long terme	1 943,9	–	e)	1 377,5	3 321,4
Autres passifs	86,4	3,7		–	90,1
Impôt différé	502,3	40,9		–	543,2
<b>Total du passif</b>	<b>4 465,1</b>	<b>632,7</b>		<b>1 683,5</b>	<b>6 781,3</b>
<b>Capitaux propres :</b>					
Capital social	991,7	330,9	f)	(330,9)	991,7
Réserves	713,8	87,0	f)	(87,0)	713,8
Bénéfices non distribués	3 715,0	174,7	f)	(213,1)	3 676,6
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>5 420,5</b>	<b>592,6</b>		<b>(631,0)</b>	<b>5 382,1</b>
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>	<b>9 885,6 \$</b>	<b>1 225,3 \$</b>		<b>1 052,5 \$</b>	<b>12 163,4 \$</b>

Se reporter aux notes annexes.

# SAPUTO INC.

État consolidé du résultat net pro forma  
(en millions de dollars CAD, sauf les données par action)

Exercice clos le 31 mars 2019  
(non audité)

	Saputo Exercice clos le 31 mars 2019	Dairy Crest Exercice clos le 31 mars 2019 (note 3 a)	Note 5	Ajustements pro forma	Saputo Données pro forma consolidées
Produits	13 501,9 \$	827,3 \$		– \$	14 329,2 \$
Coûts d'exploitation excluant les amortissements	12 280,6	688,7		–	12 969,3
Bénéfice avant intérêts, impôt sur le résultat, amortissements, profit à la cession d'actifs, coûts d'acquisition et de restructuration et profit lié à l'hyperinflation	1 221,3	138,6		–	1 359,9
Amortissements	313,0	29,6		–	342,6
Profit à la cession d'actifs	(194,5)	(0,7)		–	(195,2)
Coûts d'acquisition et de restructuration	51,4	84,7	a)	28,4	164,5
Profit lié à l'hyperinflation	(18,5)	–		–	(18,5)
Intérêts sur la dette à long terme	66,6	14,5	b)	43,8	124,9
Autres charges financières	17,7	(4,8)	c)	14,8	27,7
Bénéfice avant impôt sur le résultat	985,6	15,3		(87,0)	913,9
Impôt sur le résultat	230,3	4,1	d)	(11,1)	223,3
<b>Bénéfice net</b>	<b>755,3 \$</b>	<b>11,2 \$</b>		<b>(75,9) \$</b>	<b>690,6 \$</b>
Bénéfice net par action (note 6) :					
De base	1,94 \$				1,78 \$
Dilué	1,93				1,77

Se reporter aux notes annexes.

# SAPUTO INC.

Notes annexes

(Les montants présentés dans les tableaux sont en millions, sauf pour les données sur les actions.)

Exercice clos le 31 mars 2019  
(non audité)

---

## 1. Acquisition de Dairy Crest Group PLC :

Saputo inc. (la « Société » ou « Saputo ») est une société ouverte constituée en société par actions et domiciliée au Canada. Les actions de la Société sont inscrites à la Bourse de Toronto sous le symbole « SAP ». La Société produit, met en marché et distribue une vaste gamme de produits laitiers au Canada, aux États-Unis, en Australie et en Argentine. L'adresse du siège social de la Société est le 6869, boulevard Métropolitain Est, Saint-Léonard (Québec) Canada, H1P 1X8.

Le 22 février 2019, Saputo Dairy UK Ltd (« Saputo Dairy UK »), une filiale entièrement détenue de Saputo, et Dairy Crest Group plc (maintenant connue sous le nom de Dairy Crest Group Limited) (« Dairy Crest ») ont annoncé la conclusion d'une entente sur les modalités d'une acquisition en trésorerie aux termes de laquelle Saputo Dairy UK ferait l'acquisition de la totalité des actions ordinaires émises et à être émises de Dairy Crest pour 6,20 livres sterling par action, évaluant les actions ordinaires émises existantes de Dairy Crest à environ 975,7 millions de livres sterling (environ 1,7 milliard de dollars canadiens) (l'« acquisition »). L'acquisition a été conclue le 15 avril 2019. La participation de la Société dans Dairy Crest est motivée par la volonté d'accroître sa présence internationale et de percer le marché du Royaume-Uni en acquérant un acteur bien établi qui a fait ses preuves possédant une base d'actifs solide et une équipe de direction chevronnée et en investissant dans cette dernière. La Société n'exerce actuellement aucune activité en Europe et elle considère Dairy Crest comme une plateforme attrayante pour une croissance au Royaume-Uni.

Cette transaction, y compris les frais connexes, a été financée au moyen d'une nouvelle facilité d'emprunt bancaire à terme conclue le 21 février 2019 relative à une facilité de crédit à terme non renouvelable d'un montant total de 2,202 milliards de dollars (1,265 milliard de livres sterling), sur laquelle un montant total de 2,044 milliards de dollars (1,174 milliard de livres sterling) a été prélevé, de même qu'au moyen d'emprunts en vertu de sa facilité de crédit nord-américaine aux États-Unis de 66,0 millions de dollars et de fonds en caisse de 70,3 millions de dollars.

## 2. Mode de présentation :

L'état consolidé de la situation financière pro forma non audité de Saputo au 31 mars 2019 et l'état consolidé du résultat net pro forma non audité pour l'exercice clos le 31 mars 2019 ci-joints (les « états pro forma ») ont été préparés pour refléter l'acquisition de la totalité des actions ordinaires émises et en circulation de Dairy Crest. Saputo a financé le prix d'achat de l'acquisition et les coûts de l'acquisition, le remboursement de la dette reprise de Dairy Crest et les coûts de remboursement de la dette reprise au moyen de prélèvements sur la nouvelle facilité de crédit signée le 21 février 2019, de même qu'au moyen d'emprunts en vertu de sa facilité de crédit nord-américaine aux États-Unis et de fonds en caisse.

# SAPUTO INC.

Notes annexes (suite)

(Les montants présentés dans les tableaux sont en millions, sauf pour les données sur les actions.)

Exercice clos le 31 mars 2019  
(non audité)

---

## 2. Mode de présentation (suite) :

Les états pro forma ont été préparés à partir des informations tirées des documents suivants et ils doivent être lus conjointement avec ces derniers :

- les états financiers consolidés annuels audités de Saputo, ainsi que les notes annexes, au 31 mars 2019 et pour l'exercice clos à cette date;
- les états financiers consolidés non visés par des obligations légales audités de Dairy Crest (les « états financiers de Dairy Crest »), ainsi que les notes annexes, au 31 mars 2019 et pour l'exercice clos à cette date.

Ces états financiers consolidés pro forma non audités ont été préparés par la direction de Saputo d'une manière cohérente avec les normes comptables présentées à la note 2 des états financiers consolidés annuels audités de Saputo au 31 mars 2019 et pour l'exercice clos à cette date. L'état consolidé de la situation financière pro forma non audité tient compte des transactions et des hypothèses présentées à la note 4 comme si elles avaient eu lieu le 31 mars 2019. L'état consolidé du résultat net pro forma non audité tient compte des transactions et des hypothèses présentées à la note 5 comme si elles avaient eu lieu le 1<sup>er</sup> avril 2018. Certains postes des états financiers historiques de Dairy Crest ont été ventilés ou résumés afin qu'ils soient harmonisés avec les postes correspondants des états financiers historiques de Saputo. Se reporter à la note 3 pour une description de ces reclassements.

L'état consolidé du résultat net pro forma non audité pour l'exercice clos le 31 mars 2019 a été préparé à l'aide de l'information financière de Saputo et de Dairy Crest pour l'exercice clos le 31 mars 2019. De l'avis de la direction, ces états financiers consolidés pro forma non audités contiennent tous les ajustements nécessaires à la présentation d'une image fidèle. Les présents états financiers consolidés pro forma non audités ne reflètent pas les ajustements apportés à l'état consolidé du résultat net pour tenir compte des résultats des activités de Murray Goulburn Co-Operative Co. Limited, acquises le 1<sup>er</sup> mai 2018 pour le mois d'avril 2018, puisque les ajustements pro forma ne sont pas significatifs.

# SAPUTO INC.

Notes annexes (suite)

(Les montants présentés dans les tableaux sont en millions, sauf pour les données sur les actions.)

Exercice clos le 31 mars 2019  
(non audité)

---

### 3. Ajustements aux états financiers de Dairy Crest :

Comme l'information financière historique de Dairy Crest a été présentée en livres sterling, cette information financière historique a été convertie en dollars canadiens selon les taux de change historiques suivants :

- Taux de change moyen pour l'exercice clos le 31 mars 2019 : 1,7225 \$/1 £
- Taux de change à la fin de la période, soit au 31 mars 2019 : 1,7405 \$/1 £

Les tableaux qui suivent reflètent les états financiers ajustés tirés des états financiers de Dairy Crest pour l'exercice clos le 31 mars 2019, présentés en livres sterling et convertis en dollars canadiens. Ils illustrent également l'incidence des ajustements apportés aux états financiers de Dairy Crest de manière à ce que ceux-ci correspondent aux méthodes comptables et à la présentation utilisées par Saputo. Ces ajustements reflètent les meilleures estimations que Saputo peut formuler selon l'information dont elle dispose actuellement. Ces ajustements pourraient être modifiés une fois que de l'information plus détaillée sera disponible.

# SAPUTO INC.

Notes annexes (suite)

(Les montants présentés dans les tableaux sont en millions, sauf pour les données sur les actions.)

Exercice clos le 31 mars 2019  
(non audité)

## 3. Ajustements aux états financiers de Dairy Crest (suite) :

a) État consolidé du résultat net de Dairy Crest :

	Exercice clos le 31 mars 2019	Reclassement (note 3 c)	Données ajustées pour l'exercice clos le 31 mars 2019	Données ajustées pour l'exercice clos le 31 mars 2019
				(en dollars CA)
Produits	480,3 £	- £	480,3 £	827,3 \$
Coûts d'exploitation excluant les amortissements	-	399,8	399,8	688,7
Coûts d'exploitation	466,2	(466,2)	-	-
Autres produits – biens immobiliers	(0,4)	0,4	-	-
Bénéfice d'exploitation lié aux activités poursuivies	14,5	(14,5)	-	-
Bénéfice avant intérêts, impôt sur le résultat, amortissements, profit à la cession d'actifs, coûts d'acquisition et de restructuration et profit lié à l'hyperinflation	-	80,5	80,5	138,6
Amortissements	-	17,2	17,2	29,6
Profit à la cession d'actifs	-	(0,4)	(0,4)	(0,7)
Coûts d'acquisition et de restructuration	-	49,2	49,2	84,7
Intérêts sur la dette à long terme	-	8,4	8,4	14,5
Autres charges financières	-	(2,8)	(2,8)	(4,8)
Charges financières	8,0	(8,0)	-	-
Autres charges financières (produits financiers) – régimes de retraite	(2,4)	2,4	-	-
Bénéfice (perte) avant impôt lié(e) aux activités poursuivies	8,9	(8,9)	-	-
Bénéfice avant impôt sur le résultat	-	8,9	8,9	15,3
(Charge) économie d'impôt	2,4	(2,4)	-	-
Impôt sur le résultat	-	2,4	2,4	4,1
Bénéfice (perte) lié(e) aux activités poursuivies	6,5	(6,5)	-	-
Bénéfice net	- £	6,5 £	6,5 £	11,2 \$

# SAPUTO INC.

Notes annexes (suite)

(Les montants présentés dans les tableaux sont en millions, sauf pour les données sur les actions.)

Exercice clos le 31 mars 2019  
(non audité)

## 3. Ajustements aux états financiers de Dairy Crest (suite) :

b) État consolidé de la situation financière de Dairy Crest :

	31 mars 2019	Reclassement (note 3 c)	Données ajustées 31 mars 2019	Données ajustées 31 mars 2019
				(en dollars CA)
<b>Actif</b>				
Actifs courants :				
Trésorerie et dépôts à court terme	14,4 £	(14,4) £	– £	– \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	–	14,4	14,4	25,1
Créances clients et autres débiteurs	34,1	(34,1)	–	–
Débiteurs	–	34,1	34,1	59,4
Stocks	188,1	–	188,1	327,4
Actif d'impôt exigible	1,1	(1,1)	–	–
Impôt sur le résultat à recevoir	–	1,1	1,1	1,9
Frais payés d'avance et autres actifs	–	7,6	7,6	13,1
Actifs financiers – instruments financiers dérivés	7,6	(7,6)	–	–
	245,3	–	245,3	426,9
Immobilisations corporelles	191,1	3,4	194,5	338,5
Goodwill	86,3	–	86,3	150,2
Immobilisations incorporelles	30,2	–	30,2	52,6
Excédent au titre des prestations de retraite	147,7	–	147,7	257,1
Actifs non courants détenus en vue de la vente	3,4	(3,4)	–	–
<b>Total de l'actif</b>	<b>704,0 £</b>	<b>– £</b>	<b>704,0 £</b>	<b>1 225,3 \$</b>

# SAPUTO INC.

Notes annexes (suite)

(Les montants présentés dans les tableaux sont en millions, sauf pour les données sur les actions.)

Exercice clos le 31 mars 2019  
(non audité)

## 3. Ajustements aux états financiers de Dairy Crest (suite) :

b) État consolidé de la situation financière de Dairy Crest (suite) :

	31 mars 2019	Reclassement (note 3 c)	Données ajustées 31 mars 2019	Données ajustées 31 mars 2019
				(en dollars CA)
<b>Passif</b>				
Passifs courants :				
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	83,5 £	(83,5) £	– £	– \$
Créditeurs et charges à payer	–	92,8	92,8	161,5
Passifs financiers – emprunts à court terme	245,1	(245,1)	–	–
Tranche courante de la dette à long terme	–	245,1	245,1	426,6
Produits différés	0,3	(0,3)	–	–
Provisions	9,0	(9,0)	–	–
	337,9	–	337,9	588,1
Autres passifs	–	2,1	2,1	3,7
Passif d'impôt différé	23,5	(23,5)	–	–
Impôt différé	–	23,5	23,5	40,9
Produits différés	2,1	(2,1)	–	–
<b>Total du passif</b>	<b>363,5</b>	<b>–</b>	<b>363,5</b>	<b>632,7</b>
<b>Capitaux propres</b>				
Capital social	–	190,1	190,1	330,9
Autres réserves	50,0	(50,0)	–	–
Réserves	–	50,0	50,0	87,0
Bénéfices non distribués	100,4	–	100,4	174,7
Actions ordinaires	38,9	(38,9)	–	–
Primes d'émission	151,7	(151,7)	–	–
Participation au RAE	(0,5)	0,5	–	–
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>340,5</b>	<b>–</b>	<b>340,5</b>	<b>592,6</b>
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>	<b>704,0 £</b>	<b>– £</b>	<b>704,0 £</b>	<b>1 225,3 \$</b>

# SAPUTO INC.

Notes annexes (suite)

(Les montants présentés dans les tableaux sont en millions, sauf pour les données sur les actions.)

Exercice clos le 31 mars 2019  
(non audité)

---

### 3. Ajustements aux états financiers de Dairy Crest (suite) :

- c) Le classement de certains éléments présentés par Dairy Crest a été modifié afin d'harmoniser la présentation à celle suivie par Saputo.

Les modifications apportées à la présentation de l'état consolidé du résultat net comprennent ce qui suit :

- i) La présentation de certains coûts séparément (coûts de restructuration et amortissements), plutôt que dans un seul poste, les coûts d'exploitation.
- ii) La présentation du poste Autres produits – biens immobiliers à titre de profit à la cession d'actifs.
- iii) La présentation du bénéfice d'exploitation lié aux activités poursuivies à titre de bénéfice avant intérêts, impôt sur le résultat, amortissements, profit à la cession d'actifs, coûts d'acquisition et de restructuration et profit lié à l'hyperinflation.
- iv) La présentation de charges financières et d'autres charges financières (produits financiers) – régimes de retraite à titre d'intérêts sur la dette à long terme ou d'autres charges financières.
- v) La présentation du poste Bénéfice (perte) avant impôt lié(e) aux activités poursuivies à titre de bénéfice avant impôt sur le résultat.
- vi) La présentation du poste (Charge) économie d'impôt à titre d'impôt sur le résultat.
- vii) La présentation du poste Bénéfice (perte) lié(e) aux activités poursuivies à titre de bénéfice net.

Les modifications apportées à la présentation de l'état consolidé de la situation financière comprennent ce qui suit :

- i) La présentation de la trésorerie et des dépôts à court terme à titre de trésorerie et d'équivalents de trésorerie.
- ii) La présentation des créances clients et autres débiteurs à titre de débiteurs.
- iii) La présentation de l'actif d'impôt exigible à titre d'impôt sur le résultat à recevoir.
- iv) Les actifs financiers – instruments financiers dérivés sont classés dans les charges payées d'avance et autres actifs.
- v) La présentation des actifs non courants détenus en vue de la vente à titre d'immobilisations corporelles.
- vi) La présentation des dettes fournisseurs et autres créditeurs à titre de créditeurs et charges à payer.

# SAPUTO INC.

Notes annexes (suite)

(Les montants présentés dans les tableaux sont en millions, sauf pour les données sur les actions.)

Exercice clos le 31 mars 2019

(non audité)

---

### 3. Ajustements aux états financiers de Dairy Crest (suite) :

- c) Le classement de certains éléments présentés par Dairy Crest a été modifié afin d'harmoniser la présentation à celle suivie par Saputo. (suite)

Les modifications apportées à la présentation de l'état consolidé de la situation financière comprennent ce qui suit (suite) :

- vii) La présentation du poste Passifs financiers – emprunts à court terme à titre de tranche courante de la dette à long terme.
- viii) La présentation du passif d'impôt différé à titre d'impôt différé.
- ix) La présentation des produits différés et des provisions (passifs courants) à titre de créiteurs et charges à payer.
- x) La présentation des produits différés (passifs non courants) à titre d'autres passifs.
- xi) La présentation des autres réserves à titre de réserves.
- xii) Les actions ordinaires, les primes d'émission et la participation au RAE sont classées dans le capital social.

### 4. Hypothèses et ajustements liés à l'état consolidé de la situation financière pro forma :

L'état consolidé de la situation financière pro forma non audité au 31 mars 2019 tient compte des hypothèses et ajustements suivants comme s'ils avaient eu lieu le 31 mars 2019.

- a) Trésorerie et équivalents de trésorerie :

Les ajustements reflètent l'ajustement net à la trésorerie relativement au prélèvement sur la nouvelle facilité de crédit et aux emprunts en vertu de la facilité de crédit nord-américaine aux États-Unis, à l'acquisition, au remboursement de la dette reprise de Dairy Crest et au paiement des frais connexes.

---

Produit du prélèvement sur la facilité de crédit <sup>i</sup>	2 044,1 \$
Emprunts en vertu d'un emprunt bancaire <sup>ii</sup>	66,0
Paiement lié à l'acquisition de Dairy Crest <sup>iii</sup>	(1 708,8)
Remboursement de la dette de Dairy Crest <sup>iv</sup>	(426,6)
Coûts liés à l'acquisition <sup>v</sup>	(28,4)
Paiement de frais de financement <sup>vi</sup>	(4,3)
Paiement de frais de remboursement anticipé liés à la dette de Dairy Crest <sup>vii</sup>	(12,3)
<b>Ajustement pro forma à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie</b>	<b>(70,3) \$</b>

---

# SAPUTO INC.

Notes annexes (suite)

(Les montants présentés dans les tableaux sont en millions, sauf pour les données sur les actions.)

Exercice clos le 31 mars 2019  
(non audité)

---

## 4. Hypothèses et ajustements liés à l'état consolidé de la situation financière pro forma (suite) :

### a) Trésorerie et équivalents de trésorerie (suite) :

Les composantes de l'ajustement sont les suivantes :

- f) une augmentation de la trésorerie de 2,044 milliards de dollars (1,174 milliard de livres sterling) découlant du prélèvement sur la facilité de crédit composée de trois tranches : une tranche de 1 an de 666,6 millions de dollars (383,2 millions de livres sterling); une tranche de 2 ans de 332,0 millions de dollars (191,4 millions de livres sterling) et; une tranche de 3 ans de 1,05 milliard de dollars (600,0 millions de livres sterling);
- ii) une augmentation des emprunts en vertu de l'emprunt bancaire existant (la facilité de crédit nord-américaine aux États-Unis) pour financer une tranche du remboursement de la dette de Dairy Crest;
- iii) une diminution de 1,71 milliard de dollars (975,7 millions de livres sterling) de la trésorerie liée à la contrepartie payable aux actionnaires de Dairy Crest;
- iv) une diminution de la trésorerie liée au remboursement prévu d'une tranche de 426,6 millions de dollars (245,1 millions de livres sterling) de la dette de Dairy Crest au 31 mars 2019;
- v) une diminution de la trésorerie liée aux charges estimatives relatives à la transaction de 28,4 millions de dollars (16,2 millions de livres sterling), qui comprend des coûts de services-conseils, des droits de timbre, et d'autres coûts, qui seront comptabilisés en charges lorsqu'ils sont engagés dans le cadre de l'acquisition;
- vi) une diminution de la trésorerie liée au paiement de frais de financement relatifs à la nouvelle facilité de crédit qui devraient être différés;
- vii) une diminution de la trésorerie de 12,3 millions de dollars (7,0 millions de livres sterling) liée aux frais de remboursement anticipé estimatifs relatifs au remboursement de la dette de Dairy Crest comptabilisés comme une charge à mesure qu'ils sont engagés.

# SAPUTO INC.

Notes annexes (suite)

(Les montants présentés dans les tableaux sont en millions, sauf pour les données sur les actions.)

Exercice clos le 31 mars 2019  
(non audité)

---

## 4. Hypothèses et ajustements liés à l'état consolidé de la situation financière pro forma (suite) :

### b) Goodwill :

L'acquisition sera comptabilisée comme un regroupement d'entreprises selon la méthode de l'acquisition, conformément aux normes IFRS. En vertu de cette méthode, les actifs acquis et les passifs repris seront comptabilisés à leur juste valeur. Aux fins des présents états financiers consolidés pro forma non audités, la valeur attribuée aux actifs acquis et aux passifs repris correspond à l'estimation actuelle de leur juste valeur, fondée sur l'information actuellement disponible, et l'écart entre les actifs identifiables nets devant être acquis et la contrepartie totale a été inclus dans l'estimation du goodwill. Les ajustements au prix d'achat réel seront finalisés à mesure que des renseignements deviennent disponibles, dans la mesure où ils le deviennent dans l'année qui suit la date d'acquisition, et pourraient différer de façon significative des ajustements présentés dans les états financiers consolidés pro forma non audités. Les montants réels qui seront comptabilisés reposeront sur notre répartition définitive du prix d'achat, compte tenu des ajustements définitifs au prix d'achat.

L'ajustement au goodwill pro forma est calculé comme suit :

---

Contrepartie transférée	1 708,8 \$
Moins : valeur comptable nette de l'actif net de Dairy Crest au 31 mars 2019	(592,6)
<b>Total de l'ajustement au goodwill pro forma</b>	<b>1 116,2 \$</b>

---

### c) Autres actifs :

Les ajustements liés au report des frais de financement de 4,3 millions de dollars mentionnés précédemment à la note 4 a). Ces frais de financement sont amortis en fonction de la moyenne pondérée des montants impayés pour chaque tranche de la nouvelle facilité de crédit et sont passés en charges sur la durée de chaque tranche (se reporter à la note 5 c).

### d) Emprunts bancaires :

Les ajustements sont liés aux emprunts en vertu de notre emprunt bancaire existant (la facilité de crédit nord-américaine aux États-Unis) pour financer une tranche du remboursement de la dette de Dairy Crest, tel qu'il est décrit à la note 4 a) ci-dessous. L'emprunt bancaire est assorti d'un taux d'intérêt variable annuel de 3,7 %, conformément aux modalités de la convention, en date de la préparation des présents états financiers pro forma. Se reporter à la note 5 b) pour plus d'information au sujet des charges d'intérêts pro forma.

# SAPUTO INC.

Notes annexes (suite)

(Les montants présentés dans les tableaux sont en millions, sauf pour les données sur les actions.)

Exercice clos le 31 mars 2019  
(non audité)

## 4. Hypothèses et ajustements liés à l'état consolidé de la situation financière pro forma (suite) :

### e) Dette courante et à long terme :

Pour financer les éléments liés à la transaction, la Société prévoit conclure une dette additionnelle de 2,04 milliards de dollars (1,17 milliard de livres sterling) relativement au prélèvement sur la nouvelle facilité de crédit, tel qu'il est décrit à la note 4 a) ci-dessus, qui se compose de trois tranches : une tranche de 1 an d'un montant de 666,6 millions de dollars (383,2 millions de livres sterling), une tranche de 2 ans d'un montant de 332,0 millions de dollars (191,4 millions de livres sterling) et une tranche de 3 ans d'un montant de 1,05 milliard de dollars (600,0 millions de livres sterling). Les tranches A, B et C sont assorties de taux d'intérêt variables annuels de 3,25 %, de 3,25 % et de 2,24 %, respectivement, conformément aux modalités de la convention, en date de la préparation des présents états financiers consolidés pro forma. Se reporter à la note 5 b) ci-dessous pour plus d'information au sujet des charges d'intérêts pro forma.

	Tranche courante de la dette à long terme	Dette à long terme	Total de l'ajustement
Produit du prélèvement sur la facilité de crédit	666,6 \$	1 377,5 \$	2 044,1 \$
Moins : dette de Dairy Crest au 31 mars 2019	(426,6)	-	(426,6)
<b>Total des ajustements</b>	<b>240,0 \$</b>	<b>1 377,5 \$</b>	<b>1 617,5 \$</b>

# SAPUTO INC.

Notes annexes (suite)

(Les montants présentés dans les tableaux sont en millions, sauf pour les données sur les actions.)

Exercice clos le 31 mars 2019  
(non audité)

---

## 4. Hypothèses et ajustements liés à l'état consolidé de la situation financière pro forma (suite) :

f) Capitaux propres :

L'ajustement reflète i) l'élimination des soldes historiques des capitaux propres de Dairy Crest au 31 mars 2019; et ii) la réduction pro forma des bénéfices non distribués de 28,4 millions de dollars et de 12,3 millions de dollars pour tenir compte des coûts estimatifs liés à l'acquisition et des frais de remboursement anticipé mentionnés précédemment à la note 4 a).

---

Ajustement au capital social :

Élimination du solde historique du capital social de Dairy Crest	(330,9) \$
--	------------

---

Ajustement au capital social pro forma	(330,9) \$
--	------------

---

Ajustement aux réserves pro forma	(87,0) \$
-----------------------------------	-----------

---

Ajustements aux bénéfices non distribués :

Élimination des bénéfices non distribués de Dairy Crest au 31 mars 2019	(174,7) \$
---	------------

Ajustement pour tenir compte des coûts liés à l'acquisition	(28,4)
---	--------

Ajustement pour tenir compte des frais de remboursement anticipé sur la charge liée aux emprunts	(12,3)
--	--------

Incidence de l'impôt sur les frais de remboursement anticipé	2,3
--	-----

---

Ajustement aux bénéfices non distribués pro forma	(213,1) \$
---	------------

---

## 5. Hypothèses et ajustements liés à l'état consolidé du résultat net pro forma :

L'état consolidé du résultat net pro forma non audité tient compte des hypothèses et ajustements suivants comme s'ils avaient été appliqués le 1<sup>er</sup> avril 2018.

a) Ajustement pro forma pour refléter la comptabilisation à titre de charge des coûts estimatifs liés à la transaction de 28,4 millions de dollars, tel qu'il est décrit à la note 4 a), qui ne sont pas considérés comme déductibles aux fins de l'impôt.

b) Charges d'intérêts :

Dans le cadre de l'acquisition, Saputo a conclu une nouvelle facilité de crédit non renouvelable décrite à la note 4 e) et a eu recours à des emprunts bancaires en vertu de la facilité de crédit nord-américaine aux États-Unis ainsi qu'à des fonds en caisse afin de financer l'acquisition ainsi que les charges et transactions connexes décrites à la note 4 a).

# SAPUTO INC.

Notes annexes (suite)

(Les montants présentés dans les tableaux sont en millions, sauf pour les données sur les actions.)

Exercice clos le 31 mars 2019  
(non audité)

## 5. Hypothèses et ajustements liés à l'état consolidé du résultat net pro forma (suite) :

### b) Charges d'intérêts (suite) :

L'ajustement pro forma apporté aux charges d'intérêts reflète les charges d'intérêts additionnelles qui auraient été engagées durant les périodes historiques présentées en tenant compte de l'acquisition survenue le 1<sup>er</sup> avril 2018.

Le tableau qui suit présente la composition de l'ajustement pour tenir compte des charges d'intérêts liées à la nouvelle facilité de crédit, des emprunts bancaires additionnels en vertu de la facilité de crédit nord-américaine aux États-Unis et de la reprise des charges d'intérêts historiques de Dairy Crest.

Hypothèses pro forma	Dette	Taux d'intérêt au 15 avril 2019	Charges d'intérêts estimatives pour l'exercice clos le 31 mars 2019
Nouvelles facilités de crédit :			
Tranche A de la facilité de crédit (1 an)	666,6 \$	3,25 %	21,7 \$
Tranche B de la facilité de crédit (2 ans)	332,0	3,25 %	10,8
Tranche C de la facilité de crédit (3 ans)	1 045,5	2,24 %	23,4
Emprunt bancaire	66,0	3,70 %	2,4
Charges d'intérêts liées aux nouvelles exigences en matière de financement			58,3
Moins : reprise des charges d'intérêts historiques de Dairy Crest			(14,5)
<b>Ajustement pro forma aux charges d'intérêts</b>			<b>43,8 \$</b>

### c) Autres charges financières :

Les frais de financement 4,3 millions de dollars décrits à la note 4 c) sont différés et amortis sur la durée de chaque tranche en fonction de la proportion moyenne pondérée de chaque tranche par rapport à la totalité de l'emprunt. Par conséquent, l'amortissement de 2,5 millions de dollars a trait à l'amortissement estimatif qui aurait été comptabilisé si la transaction avait eu lieu le 1<sup>er</sup> avril 2018. Ces ajustements pro forma sont classés dans les autres charges financières.

# SAPUTO INC.

Notes annexes (suite)

(Les montants présentés dans les tableaux sont en millions, sauf pour les données sur les actions.)

Exercice clos le 31 mars 2019  
(non audité)

---

## 5. Hypothèses et ajustements liés à l'état consolidé du résultat net pro forma (suite) :

c) Autres charges financières :

Aux fins de l'état du résultat net pro forma, les frais de remboursement anticipé de 12,3 millions de dollars découlant du remboursement de la dette de Dairy Crest décrit à la note 4 a) ont également été comptabilisés comme d'autres charges financières.

d) Charge d'impôt sur le résultat :

L'ajustement reflète l'incidence fiscale des divers ajustements pro forma sur l'état consolidé du résultat net pro forma en fonction des taux d'imposition prévus par la loi au Royaume-Uni, soit 19 %, excluant la charge relative aux coûts estimatifs liés à la transaction décrite à la note 5 a) ci-dessus, ces coûts n'étant pas considérés comme déductibles aux fins de l'impôt.

## 6. Bénéfice par action pro forma de base et dilué :

Le tableau qui suit présente le calcul du bénéfice par action pro forma de base et dilué.

	Exercice clos le 31 mars 2019	
	De base	Dilué
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	388 554 458	391 251 208
Bénéfice net pro forma	690,6	690,6
Bénéfice net par action pro forma	1,78 \$	1,77 \$